

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 102 (1994)

Rubrik: Chronique archéologique 1993

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique archéologique 1993

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Âge, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 77, 1994, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et des références concernant les chantiers de fouilles et les découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et les sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes :

Paléolithique et Mésolithique	P
Néolithique	N
Âge du Bronze	Br
Hallstatt	Ha
La Tène	L
Époque romaine	R
Haut Moyen Âge	HM
Moyen Âge	M
Archéologie préindustrielle	AP
Indéterminé	I

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1 : 25 000 et les coordonnées kilométriques. Dans un but de protection, il peut arriver que l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont conservés à la Section des monuments historiques et archéologie de l'État. Avec les dossiers des affaires correspondantes, ils seront ensuite déposés aux Archives cantonales vaudoises.

Abréviations

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.
MHAVD	Monuments historiques et archéologie. Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud.
IAHA	Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHL	Musée historique de Lausanne.
MR	Musée romain.
AS	<i>Archéologie suisse.</i>
ASSPA	<i>Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie.</i>
BPA	<i>Bulletin de l'Association Pro Aventico.</i>
CAR	<i>Cahiers d'Archéologie romande.</i>

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

AVENCHES – District d’Avenches – CN 1185 569 950 / 192 360
Ha-LT *Inhumations assises devant le temple circulaire*

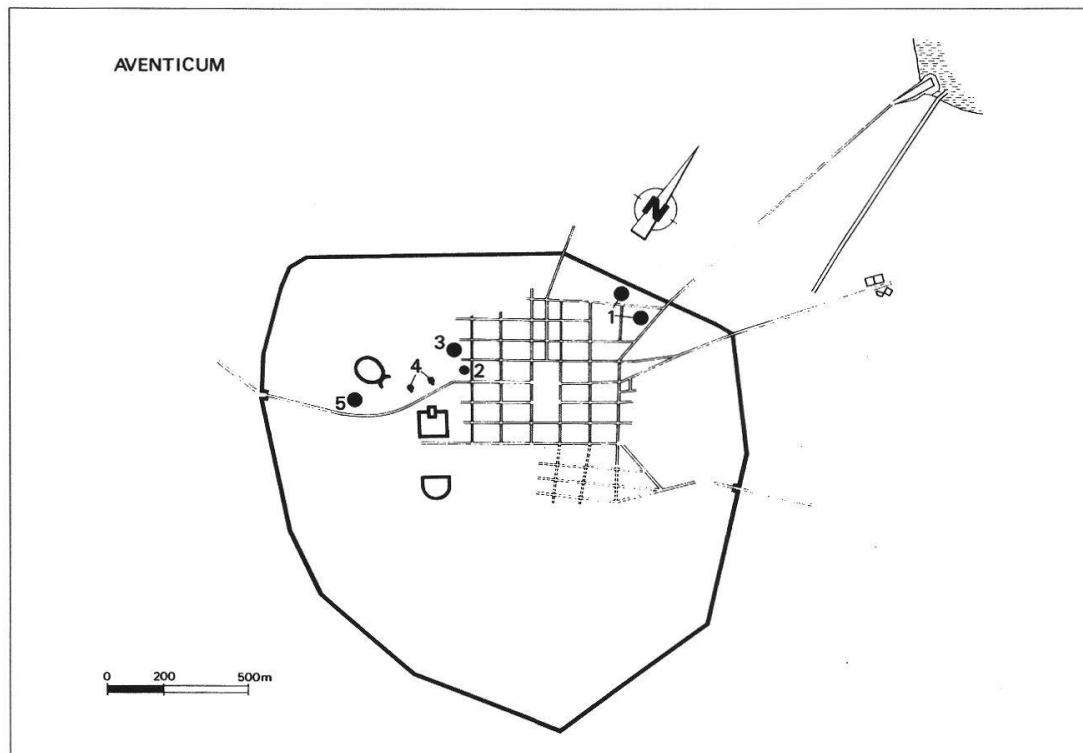
Deux inhumations en position véritablement assise ont été mises au jour à l’occasion des investigations du temple circulaire, en 1992, à la rue Jomini. L’étude détaillée de ces sépultures inhabituelles permet de les attribuer à l’âge du Fer.

Publication: Patrick MOINAT, *Deux inhumations en position assise à Avenches*, in *BPA* 35, 1993.

AVENCHES – District d’Avenches – CN 1185 570 300 / 192 700
R *Investigations dans la cité gallo-romaine*

La Fondation Pro Aventico chargée des fouilles d’Avenches a été fortement sollicitée en 1993 pour conduire diverses interventions, préalables à l’ouverture de chantiers de construction (fig. 1).

*Fig. 1. AVENCHES – Plan schématique d’Aventicum.
Situation des fouilles de 1993. 1: Prochimie; 2: insula 19; 3: insula 13;
4: avenue Jomini 12-14 / temple rond et Grange-des-Dîmes;
5: avenue Jomini 4 / L’Aubier. (Dessin FPA)*



Dans le quartier de la Poya, au sud de l'amphithéâtre, des sondages préparatoires ont localisé une extension d'un quartier d'habitat.

Divers sondages dans des parcelles proches de l'avenue Jomini ont permis la reconnaissance des murs de clôture de l'organisation du quartier des temples gallo-romains identifiés et partiellement fouillés en 1992.

Le chantier le plus important a été ouvert dans l'*insula* 13, explorant la séquence complète de deux vastes habitations privées qui se sont développées dans ce quartier.

L'extension des installations dans l'Usine Prochimie a requis une nouvelle série d'investigations, dans un quartier périphérique de la ville où coexistaient des habitats et des activités artisanales.

Et enfin, à l'extérieur de l'enceinte, des sondages complémentaires dans la nécropole de la Porte de l'Ouest ont précisé l'emplacement de la voie romaine et de l'extension du cimetière.

Nous renvoyons aux notices plus complètes relatives à ces recherches publiées dans la chronique des fouilles du *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 35, 1993, ainsi que dans *ASSPA* 77, 1994.

Rapport: *Avenches – Longeaigue 1993. Sondages préliminaires. Deuxième étape, janvier 1993*, par Daniel CASTELLA et François ESCHBACH, Archéo-dunum SA, 20 janvier 1993.

Publications: Anne BIELMAN, «À propos de Quintus Cluvius Macer, duumvir d'Avenches», in *BPA* 34, 1992, pp. 23-30. Michel FUCHS; «IOM au pied du Temple d'Avenches. De l'église Sainte-Marie-Madeleine au sanctuaire du Cigognier», in *BPA* 34, 1992, pp. 5-22.

Investigations: Jacques Morel, Pierre Blanc et coll., Fondation Pro Aventico, Avenches.

AVENCHES - District d'Avenches - CN 1185 569 850 / 192 300 R Amphithéâtre romain

La dernière étape du projet de restauration du monument, entreprise dès 1986, s'est achevée avec la réouverture de l'entrée axiale de l'amphithéâtre, sous la tour médiévale qui héberge le Musée romain.

Cette intervention a restitué une importante liaison entre l'arène et la place du Rafour, sans porter atteinte aux fondations de la tour médiévale, constituée d'un placage de maçonnerie et de blocs de pierre de la Molière, doublant le parement romain. L'analyse des structures effectuée à cette occasion a révélé le tracé de l'arc romain primitif, obturé dans sa partie supérieure à l'époque médiévale. On a démolie à cette occasion les structures

modernes qui encombraient les volumes de l'entrée axiale, héritées d'un projet d'extension du musée abandonné dans les années soixante.

Un cheminement complet permet de parcourir les divers secteurs et niveaux de l'amphithéâtre, notamment le massif oriental, avec les accès et passages voûtés. Les maçonneries des contreforts-alvéoles du secteur nord-est, nouvellement dégagées, sont visibles et abritées des intempéries.

Architecte: René Froidevaux, Lausanne.

Rapport: *Avenches, VD. Tour de l'amphithéâtre. Analyse archéologique partielle 1992*, par Laurent AUBERSON et Xavier MUNGER, AAM Moudon, mars 1993.

CHAMPAGNE – District de Grandson – CN 1185 539 300 / 187 850

M (?) *Fours à chaux*

L'inspecteur forestier du 7^e arrondissement a fait dégager un des fours à chaux visibles dans la forêt du Grand-Bois. Cette structure de grand diamètre va être consolidée pour rester visible en place. Elle n'a livré aucun indice permettant une datation précise.

Investigations et informations: Denis Horisberger, ingénieur forestier, Villars-Burquin.

CONCISE – District de Grandson – CN 1185 547 100 / 190 260

R-API *Carrière de la Raisse*

Une étude des données connues de la célèbre carrière montre qu'il n'y a pas de preuve archéologique indiscutable de son exploitation à l'époque romaine. Les sources historiques attestent en revanche une exploitation au XVIII^e siècle. Mais l'importance du volume extrait indique que la carrière a été vraisemblablement exploitée dans l'antiquité également.

Étude: Michel de GRAFFENRIED, *La carrière historique de la Raisse près de Concise*, mémoire d'archéologie provinciale gallo-romaine, UNIL, octobre 1993.

CONCISE – ONNENS – District de Grandson *Rail 2000 - Sondages archéologiques*

Les recherches entreprises en 1989 dans la baie de Concise ont permis de préparer les projets de construction des nouvelles voies ferrées qui toucheront la station littorale de Concise-sous-Colachoz (Néolithique).

Une nouvelle campagne de sondages terrestres a été entreprise sur le reste du tracé vaudois, pour détecter la présence de sites archéologiques encore non localisés. 597 sondages ouverts en 1992 et 1993 sur un tronçon de 6 km ont déterminé la présence d'une vingtaine de périmètres dignes d'intérêt dans l'emprise des projets ou des chantiers qui leur seront liés. Il s'agit dans la plupart des cas de vestiges d'habitats protohistoriques établis en milieu terrestre, qui font pendant à la forte concentration des stations littorales connues dans la même portion de territoire.

Les investigations ultérieures préciseront les datations et la nature des divers établissements, dans la mesure où le projet Rail 2000 leur porte atteinte.

Investigations et rapport: *Prospection archéologique sur le tracé du projet Rail 2000 à Onnens (VD) et Vaumarcus (NE). Campagne d'automne 1992 (Corcelles-Concise)*. Rapport préliminaire par Anne-Catherine CASTELLA, Pierre CORBOUD, Christian FALQUET, Giorgio NOGARA et Christiane PUGIN, Groupe de Recherches en Archéologie Préhistorique, Genève, janvier 1993.

CUARNY – District d'Yverdon – CN 1203 542 200 / 178 880 *Br-R-HM (?) Sondages sur le tracé de la RN 1*

L'ouverture d'importants chantiers de construction étant planifiée dès 1993 sur le tracé vaudois de l'autoroute entre Yverdon et la commune d'Arrisoules, des sondages ont été entrepris pour détecter les sites archéologiques.

Particulièrement sur le territoire de la commune de Cuarny, des indices et vestiges ont été repérés en sept emplacements, dans l'emprise qui va être bouleversée dès 1994. Il s'agit de traces d'aménagement ou de constructions protohistoriques et romaines, qui seront l'objet d'investigations en surface dès 1994.

Investigations: Francis Thodé, Pascal Nuoffer, Archéodunum Gollion.

Rapport préliminaire: *RN 1 Pomy-Arrissoules. Campagne de sondages archéologiques de juillet à novembre 1993*, par Francis THODÉ et Pascal NUOFFER, s.d.

DULLY – District de Rolle – CN 1261 512 150 / 142 210
HM *Au Tauny - Étude de nécropole*

La documentation des fouilles de sauvetage entreprises en 1974 et en 1979-1980 a été l'objet d'une étude à l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne.

Étude: François MENNA, *La nécropole du haut Moyen Âge de Dully*, mémoire d'archéologie provinciale gallo-romaine, UNIL, janvier 1993.

ÉCLÉPENS – District de Cossonay – CN 1222 532 350 / 168 150
AP *Canal d'Entreroches, XVII^e-XIX^e s.*

Le mur de soutènement occidental de la partie classée du canal d'Entreroches présentait des signes inquiétants de dégradation, du fait de la poussée des terres en amont. Trois secteurs s'étant effondrés au cours de ces dernières années, dont un récemment, la décision d'entreprendre des travaux de restauration a été prise, d'entente avec la commune d'Éclépens, propriétaire de ce secteur.

Une étude préalable de la situation a déterminé la méthode d'intervention. Le mur-masse original, épais de 75 cm dans sa partie sommitale, de 130 cm deux mètres plus bas, est constitué d'un parement en moellons calcaires équarris, assisés irrégulièrement, posés apparemment à sec, avec des joints minces. Le parement, à bossage rustique, présente un fruit important (*cf.* les coupes publiées in *Canal d'Entreroches, CAR 33*, Lausanne 1987, pp. 34-36). Il prend appui sur un blocage de cailloux de calcaire, posé directement contre les sédiments limoneux comblant la cluse, qui sont entaillés verticalement.

Les parties endommagées ont été démontées jusqu'aux assises restées en place. Les blocs ayant servi de parement ont été mis soigneusement de côté et nettoyés. On a alors fixé une armature en grillage métallique contre le terrain naturel, au moyen de clous de 20 mm de diamètre et de 2 m de longueur, enfoncés dans les sédiments meubles.

Un béton poreux a remplacé le blocage calcaire entre l'armature et le nouveau parement reconstitué. Les précipitations abondantes de l'été

1993 ont causé des éboulements du terrain meuble, cavités qui ont été comblées par endroit à l'aide des éléments calcaires de l'ancien blocage.

Les trois secteurs restaurés représentent une surface de 40 m² environ. Des plaquettes de fibrociment insérées dans les joints marquent la limite entre le parement original et les parties remises en place.

François Francillon

Maître de l'ouvrage: Commune d'Éclépens.

Étude géotechnique: ABA Géol, Payerne.

GENOLIER – District de Nyon – CN 1261 505 490 / 143 960

HM *Nécropole du Bas-des-Côtes*

L'étude complète de la nécropole à partir de la documentation et du rapport préliminaire des fouilles de sauvetage de 1988 a été entreprise dans un travail universitaire.

Étude: Lucie STEINER, *La nécropole du Bas-Empire et du haut Moyen Âge de Genolier - Bas-des-Côtes*, mémoire d'archéologie provinciale gallo-romaine, UNIL, 1993.

Publication: Lucie STEINER, *Le petit cimetière de Genolier. Archéologie du Moyen Âge. Le canton de Vaud du V^e au XV^e siècle*, catalogue d'exposition, MCAH 1993, pp. 43-44.

LA TOUR-DE-PEILZ – District de Vevey – CN 1124 555 150 / 145 150

HM *Nécropole du Clos d'Aubonne*

Les études et le traitement des données de fouilles 1989-1991 se poursuivent. Quelques aspects de ce cimetière régional ont été présentés dans l'exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne et dans son catalogue.

Publication: *Le monde des morts: La Tour-de-Peilz, Archéologie du Moyen Âge. Le canton de Vaud du V^e au XV^e siècle*, catalogue d'exposition, MCAH 1993, pp. 37-42.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 550 / 152 300
R *Vidy – Musée romain et site gallo-romain de Lousonna*

L'ouverture du nouveau Musée romain de Lausanne-Vidy a marqué l'aboutissement de nombreuses études et travaux dont le résultat était nécessaire pour la présentation muséographique, pour le guide du site ou pour la mise en ordre des collections.

Le musée lui-même a été reconstruit sur les vestiges d'une maison du *vicus*, dont on a restauré une chambre à peintures murales et un puits, vestiges présentés au cœur du musée. Dans les jardins et les espaces verts autour du bâtiment moderne, des murs en partie reconstitués évoquent l'organisation du bâtiment antique.

La reconstitution de la vie et des activités à Lousonna à l'époque romaine est illustrée par les résultats des investigations RN 1 1961/1962, dont l'élaboration finale s'achève actuellement et par ceux des fouilles de la propriété Sagrave 1989-1990.

Études: Sonia WÜTHRICH, *Lousonna-Vidy. La «Maison du Musée» (secteur 22): analyse et synthèse des fouilles archéologiques et intégration du puits P2 dans le Musée Romain de Lausanne-Vidy*, mémoire d'archéologie provinciale gallo-romaine, UNIL, octobre 1993.

Alban SCHMID, *Luteus et ligneus. Une étude comparative des architectures de terre et de bois en Suisse romande*, mémoire d'archéologie gallo-romaine, UNIL, mars 1993 (avec une étude des phases anciennes des constructions dans le quartier Vidy-Sagrave).

Rapport: *Le nouveau plan archéologique du vicus de Lousonna*, par Sylvie BERTI, MHAVD, novembre 1993.

Publications: Sylvie BERTI et Catherine MAY CASTELLA, *Les caves de la bourgade gallo-romaine de Lousonna*, in *Mémoire VIVE 2*, 1993, pp. 27-32; Nathalie PICARD SARDET, Sylvie BERTI et Catherine MAY CASTELLA, *Lousonna: la ville gallo-romaine et le musée*, *Guides archéologiques de la Suisse 27*, Lausanne 1993.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 537 580 / 152 830
M *Rue de l'Ale – Repérage du tracé des courtines contre la tour*

L'aménagement de la rue de la Tour en zone piétonne a incité le Service des routes et voirie de la Ville de Lausanne à évoquer l'ancienne disposition des défenses de la ville, connues uniquement par les anciens plans. L'archéologue cantonal a requis l'ouverture préalable de sondages permet-

tant d'en préciser le tracé, ouverts entre mars et juin 1993 sur mandat du Service précité.

Les vestiges du mur de ville

Quatre sondages ont été ouverts à la pelle mécanique et à la main à l'emplacement présumé du mur ; les deux du côté de la ville ont été négatifs du fait de la reconstruction des maisons. Contre la tour, c'est dans une bande étroite, de 1 m environ, seule épargnée par le faisceau de canalisations occupant le reste de la rue, que les vestiges des dispositions de défense ont été dégagés. Dans les deux sondages, le socle de molasse a été assez régulièrement aplani pour recevoir la maçonnerie de la tour, en assises régulières hautes de 30 à 40 cm. Une berme a été ménagée, émergeant de 1 m à l'est et de 1,50 m au sud, avec des parois verticales ; la fondation de la tour n'a pas été appuyée contre elles, mais posée en retrait, ménageant un vide rectangulaire de 20 par 80 cm à l'est et de 15 par 50 cm au sud. De ce côté, moins nettement de l'autre, le vide est prolongé par une rigole de 20 par 50 cm, régulièrement taillée à la pique dans le socle molassique. Les courtines ne sont plus traduites au sud que par un bloc de molasse de couleur verdâtre, comme celle de la tour, qui contraste avec celle plus jaune du socle, calé avec de petits blocs comme la première assise de la tour, ainsi que par le mortier à la chaux contre la maçonnerie de celle-ci, seul subsistant à l'est. C'est donc ici essentiellement l'orientation des vides de la maçonnerie qui a servi de guide pour situer l'emplacement des courtines.

Interprétation

Il est évidemment bien hasardeux de glosier d'importance sur base d'indications aussi partielles, d'autant plus qu'aucun système constructif de ce type n'a été détecté à ce jour dans la fortification ou dans les sources historiques pour notre région¹. Nous interprétons cette rainure comme l'ancre de la palissade défendant le faubourg de l'Ale, fermé par une porte en 1275². Cette technique paraît être utilisée, conjointement aux fossés, pour la défense des faubourgs³ ; elle peut toutefois suffire à la défense des villes, comme en 1234

¹ Entretien avec MM. Marcel Grandjean et Daniel de Raemy, 11 juin 1993 ; des rainures similaires ont été repérées dans le canton de Berne, selon M. Daniel Gutscher au colloque *Enceintes urbaines du Moyen Âge en Suisse (jusqu'en 1500)*, organisé par l'EPFZ à Zurzach, 11-13 novembre 1993.

² Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud* (ci-après MAHVD III), «La ville de Lausanne : édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne», Bâle 1979, p. 373.

³ Marcel GRANDJEAN, MAHVD I, Bâle 1965, p. 65.

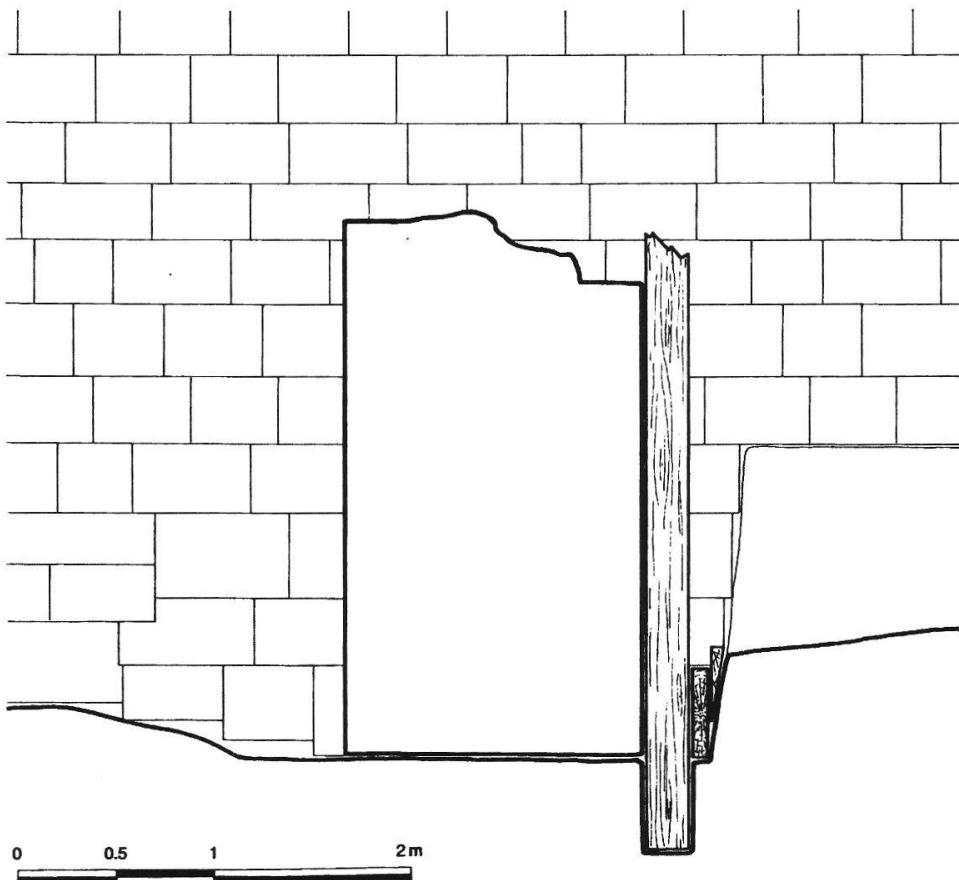


Fig. 2. LAUSANNE – Tour de l'Ale. Restitution de la base de la courtine avec les pièces de bois en calage de la palissade, doublée ensuite par le mur maçonnerie. (Dessin C. Javet, Archéotech SA)

à Saint-Prex du côté du lac d'après le Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne⁴, et subsiste jusque tard en surélévation des défenses, comme à Vevey en 1656⁵. Nous proposons en l'espèce de voir dans les vides ménagés entre le socle molassique et la fondation de la tour les logements de poutres ou de fortes planches appuyant et réglant les pieux d'une palissade, engagés dans la rigole verticale et bloqués par des coins dans la partie légèrement oblique du socle (fig. 2).

La tour ne serait ainsi construite que plus tard, à cheval sur la palissade, peut-être dès lors doublée par une courtine en maçonnerie, d'une largeur

⁴ Cité par Marcel GRANDJEAN, «Villes neuves et bourgs médiévaux», in *L'homme dans la ville*, Cours général public 1983-1984, Lausanne 1984, p. 76.

⁵ «Déclaration du 15 juin 1656 pour la fortification, garde et défence de la ville de Vevey», de François L. de Traytorrens, publiée par Paul CÉRÉSOLE in *RHV*, 1897, pp. 114-119; cf. notre essai de restitution, «Vevey – rue de la Gare n° 9 – Mur de ville et fossé», in *RHV*, 1990, p. 136 et fig. 16.

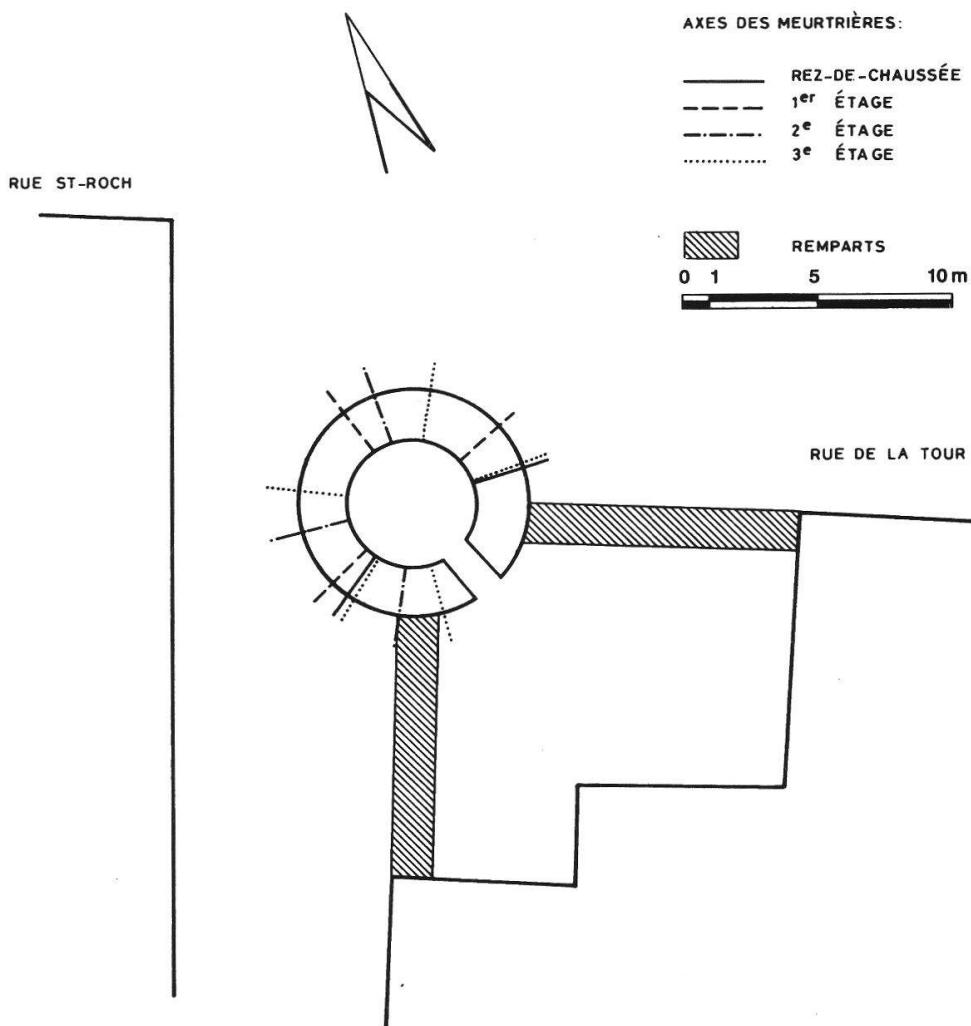


Fig. 3. LAUSANNE – Tour de l'Ale. Plan de situation avec l'axe des archères. (Dessin C. Javet, Archéotech SA, d'après M. Grandjean, MAH VD I, p. 111)

pouvant atteindre 1,60 m à l'est et 1,30 m à l'ouest d'après les ressauts observés dans le socle molassique, respectivement de 1,50 m et 1,30 m d'après les traces de mortier contre la tour. Le tracé proposé des courtines est d'ailleurs confirmé par la position des archères de la tour, qui en battent l'extérieur, sauf aux deuxième et troisième étages, où un percement permet la défense de la porte en contrebas (fig. 3).

Le Service d'architecture de la ville a demandé une datation des principaux ensembles de bois⁶, avec pour résultat un abattage des bois pour les solivages

⁶ Laboratoire romand de dendrochronologie, Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Analyses dendrochronologiques de bois provenant de la tour de l'Ale à Lausanne (VD)*, Réf. LRD92/R3143, manuscrit dactylographié du 18 mai 1992 déposé au Service d'architecture avec copie aux MHAVD.

en automne/hiver 1339-1340 et au printemps 1340⁷. Sous réserve de l'analyse de l'élévation de la tour afin de vérifier que les solivages sont bien contemporains de la maçonnerie, cette datation est importante, puisque jusqu'ici c'est la seconde moitié du XIII^e siècle qui était couramment admise pour sa construction⁸. La tour de l'Ale peut donc désormais être rattachée à l'importante campagne de renforcement des faubourgs entre 1336 et 1343⁹, jusqu'alors simplement protégés par des fossés ou des structures légères. Elle fournit également une nouvelle confirmation du passage du moyen au grand appareil entre le XIII^e et le XIV^e siècle¹⁰.

La fortification du faubourg

Les investigations effectuées au pied de la tour de l'Ale ont permis d'esquisser le développement en deux temps des fortifications de ce faubourg. Dans un premier temps, peut-être contemporain de la mention de la porte en 1275, le terrain à l'intérieur de la ville n'est fermé que par une palissade ; il est surélevé de 1,50 m environ par rapport à l'extérieur, où aucun aménagement de fossé n'a pu être mis en évidence. La tour d'angle, peut-être sitôt assortie des courtines adjacentes, vient considérablement renforcer la défense de la porte et du faubourg¹¹. Il faudra attendre l'analyse de la tour elle-même pour vérifier cette esquisse ; il y a là des clés essentielles pour l'histoire de la fortification lausannoise.

François Christe

⁷ Sauf au dernier niveau, remplacé en automne/hiver 1740-1741, probablement lors de l'installation en 1742 d'un entrepôt de poudre pour LL.EE. (Marcel GRANDJEAN, *MAHVD I*, p. 111). Suite à son incendie en 1383 (*ibid.*), la charpente a été remplacée au début du XV^e siècle, comme l'indiquent les deux groupes de bois abattus en 1402-1403 et 1405-1406. Quelques apports mineurs de la fin du XIX^e ont également pu être mis en évidence.

⁸ Par Albert Naef, cf. le dossier conservé aux Archives des monuments historiques, notamment AMH A 5309/1 ; Marcel Grandjean la rattache au troisième groupe de tours de la typologie de Blondel, de 1268 au début du XIV^e siècle, en rappelant toutefois que sa première mention dans les sources ne remonte qu'à 1354 (*MAHVD I*, p. 111).

⁹ Marcel GRANDJEAN, *MAHVD I*, p. 65.

¹⁰ Voir notre rapport *Lausanne – Place de la Cathédrale n° 6 – Analyse archéologique de la maison Gaudard - Rapport préliminaire*, manuscrit dactylographié du 17 décembre 1991 déposé au Service des bâtiments de l'État.

¹¹ Malgré la situation très basse de la porte d'entrée, qu'il est bien difficile d'expliquer dans l'état actuel de la recherche ; faut-il y voir une particularité des tours d'enceinte par rapport à celles des châteaux, comme dans le complexe du Raisin à Villeneuve, ou une évolution de la tactique favorisant la mobilité des défenseurs, comme en témoigne également le système souvent contemporain des lices ? À suivre...

Investigations et documentation : Archéotech SA, Pully, François Christe, Françoise Gaudin, Claire Javet, Sophie Rochat.

Rapport : *Lausanne – Tour de l'Ale – Repérage du tracé des courtines*, par François CHRISTE, Archéotech SA, Pully, 24 novembre 1993.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1241 538 370 / 152 760
M *Rue Cité-Devant 10*

L'extension des locaux de l'établissement dit «Le XIII^e siècle» a nécessité un contrôle archéologique des terrassements, entrepris au cœur de la Cité. Les investigations effectuées entre 1987 et 1991 ont amené de nombreuses données sur la vie quotidienne à la Cité dès le XIV^e siècle, ainsi qu'un riche ensemble de céramiques et de catelles de poêle remontant au XVIII^e siècle.

Investigations : F. Christe, Archéotech, Pully.

Rapport : *Lausanne – La Cité. Rue Cité-Devant 10. Agrandissement du club «Le XIII^e siècle». Surveillance archéologique des travaux. Juillet 1993*, par François CHRISTE, Archéotech, 21 juin 1993.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 040 / 152 700
M *Rue Haldimand et rue Chaucrau - Fouilles urbaines*

Rapport archéologique sur les investigations faites en 1991 et 1992 (cf. *RHV* 1992, p. 204 et 1993, pp. 183-185) :

Lausanne – Reconstruction de la rue Haldimand – Rapport sur la surveillance archéologique des travaux, par François CHRISTE et Claire JAVET, Archéotech SA, Pully, 7 juillet 1993.

LUTRY – District de Lavaux – CN 1243 542 300 / 150 400
M *Place du Temple*

Des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations ont largement ouvert le sol autour de l'église de Lutry en 1991, permettant notamment de localiser pour la première fois et avec quelques précisions les éléments du cloître médiéval.

Rapport : *Lutry VD. Rue et Place du Temple. Observations archéologiques*

en 1991, par Werner STÖCKLI et Manuel MIR, mis en forme par Philippe JATON, AAM, Moudon, mai 1993.

MONTREUX – District de Vevey – CN 1264 558 100 / 144 330

R *Villa gallo-romaine de Baugy*

Le Musée du Vieux-Montreux a présenté une reconstitution des peintures murales mises au jour dans les fouilles du début de ce siècle, basée sur une étude récente. Les autres aspects connus du site y sont également évoqués.

Publication : Michel FUCHS, «Ouvertures sur la peinture viticole de Baugy romain», in *Archéologie Suisse*, 16, 1993. 3, pp. 118-127.

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 550 700 / 168 900

M *Ville Haute – Place des Châteaux*

La reconstitution d'une maison de l'ancien bourg a été proposée sur la base des éléments d'architecture du XIII^e siècle provenant d'une arcade démolie, probablement lors de la construction du château de Rochefort, au XVI^e siècle.

Publication : François CHRISTE, *Maisons du bourg de Moudon. Archéologie du Moyen Âge. Le canton de Vaud du V^e au XV^e siècle*, catalogue d'exposition MCAH, 1993, pp. 59-65.

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 551 100 / 168 860

R-MA *Maison Cerjat – Fouilles dans le jardin*

La fouille d'un secteur de la basse ville médiévale de Moudon, proche de la porte de Lucens, sur son côté sud, nous a fourni non point des indications sur le rempart, ainsi qu'on l'attendait, mais sur le développement de l'habitat et de la voirie (fig. 4).

Période 1

Des tracés de murs, dont l'orientation sera reprise avec une constance rigoureuse dans toutes les phases ultérieures, attestent déjà une occupation

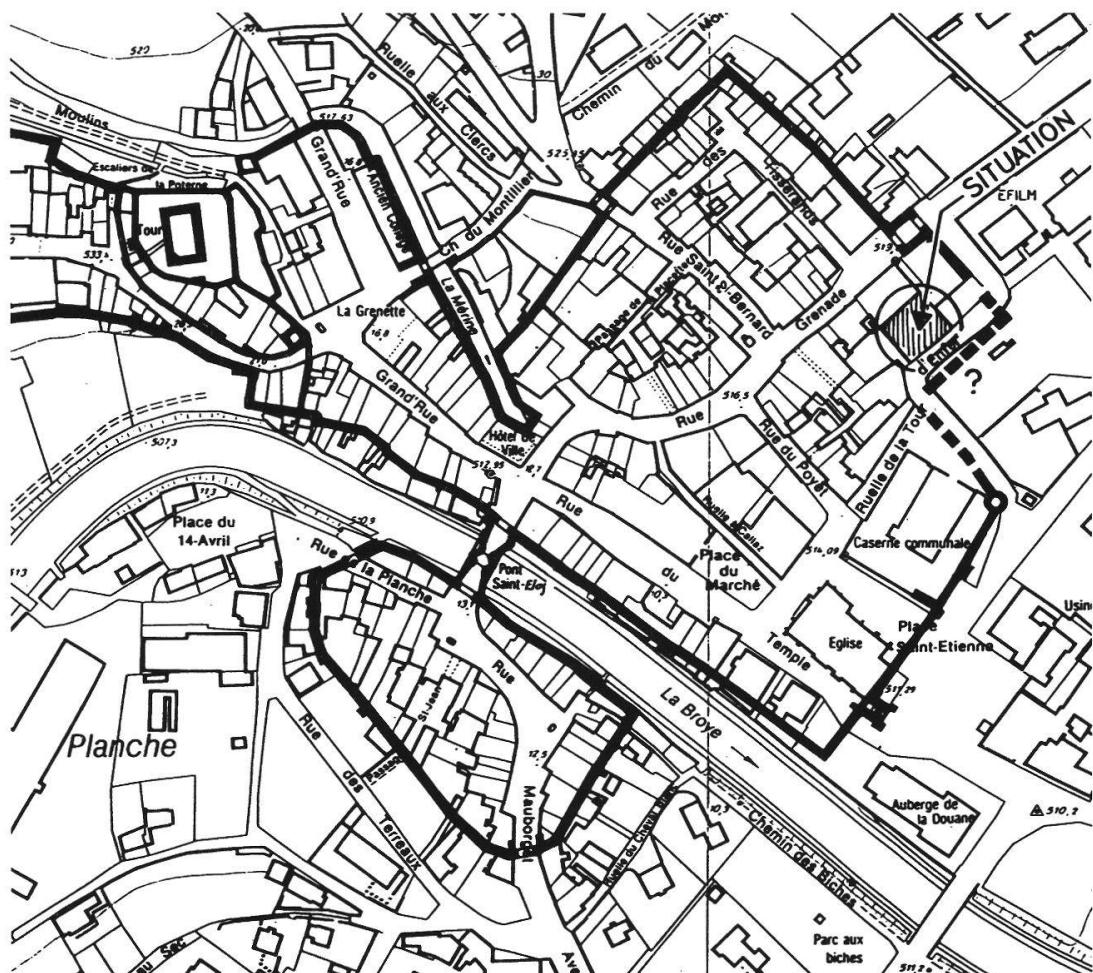


Fig. 4. MOUDON - Maison Cerjat. Plan de situation dans l'enceinte de la ville médiévale. Echelle 1:4000. (Dessin F. Wadsack)

dans l'Antiquité (fig. 5). La situation stratigraphique, la qualité de construction, présentant notamment du mortier au tuileau, la présence de tuiles à rebord et de céramique de l'époque flavienne dans les remblais plus tardifs, sont des indices sûrs qui nous renvoient à cette époque. Les vestiges découverts sont ceux d'un vaste local dont un seul côté est mesurable. Le sol était revêtu d'une chape de mortier. L'utilisation du bâtiment, à vocation d'habitat ou d'artisanat, a été assez durable pour que se fît sentir la nécessité de réparations ou de transformations. La découverte est d'importance, car elle révèle les premiers vestiges de constructions romaines à Moudon.

De plus, la permanence de l'orientation du cadastre urbain, qui ne peut être fortuite, laisse supposer que les constructions romaines étaient encore suffisamment présentes, du moins peu enfouies dans le sol, pour déterminer mille ans plus tard le plan de tout un quartier.

Période 2

Bien que les niveaux d'occupation soient restés peu changés et que l'on n'ait pas de traces d'une destruction violente, une longue période d'abandon a dû précéder la suivante phase. Les nouvelles constructions apparaissent sans doute seulement avec le développement de la basse ville médiévale, dans le dernier quart du XIII^e siècle. Dans un premier temps, on assiste peut-être plus à une parcellisation qu'à de véritables constructions architecturales. Dès cette phase et jusqu'à la fin du Moyen Âge se manifeste une colonisation progressive du territoire depuis la route de Lucens jusque probablement au tracé du rempart, que nous n'avons pas retrouvé. Un premier bâtiment médiéval, comprenant plusieurs salles, sera appuyé, peut-être encore au XIII^e siècle, contre le mur de limite qui avait été tracé d'est en ouest (fig. 6). Cette maison, simple dans son aménagement, paraît avoir été bordée, sur son côté ouest, par une voie en terre battue, menant de la route de Lucens aux arrière-cours précédant le rempart.

La phase suivante voit, peut-être au cours du XIV^e siècle, s'accentuer le mouvement de colonisation des terrains encore non bâties, en direction de l'ouest. Une nouvelle maison est construite de ce côté. Elle est séparée du premier bâtiment par l'ancienne ruelle, devenue peut-être un passage couvert. La fermeture de ce passage par une porte du côté sud pourrait témoigner d'une certaine forme de privatisation de l'espace.

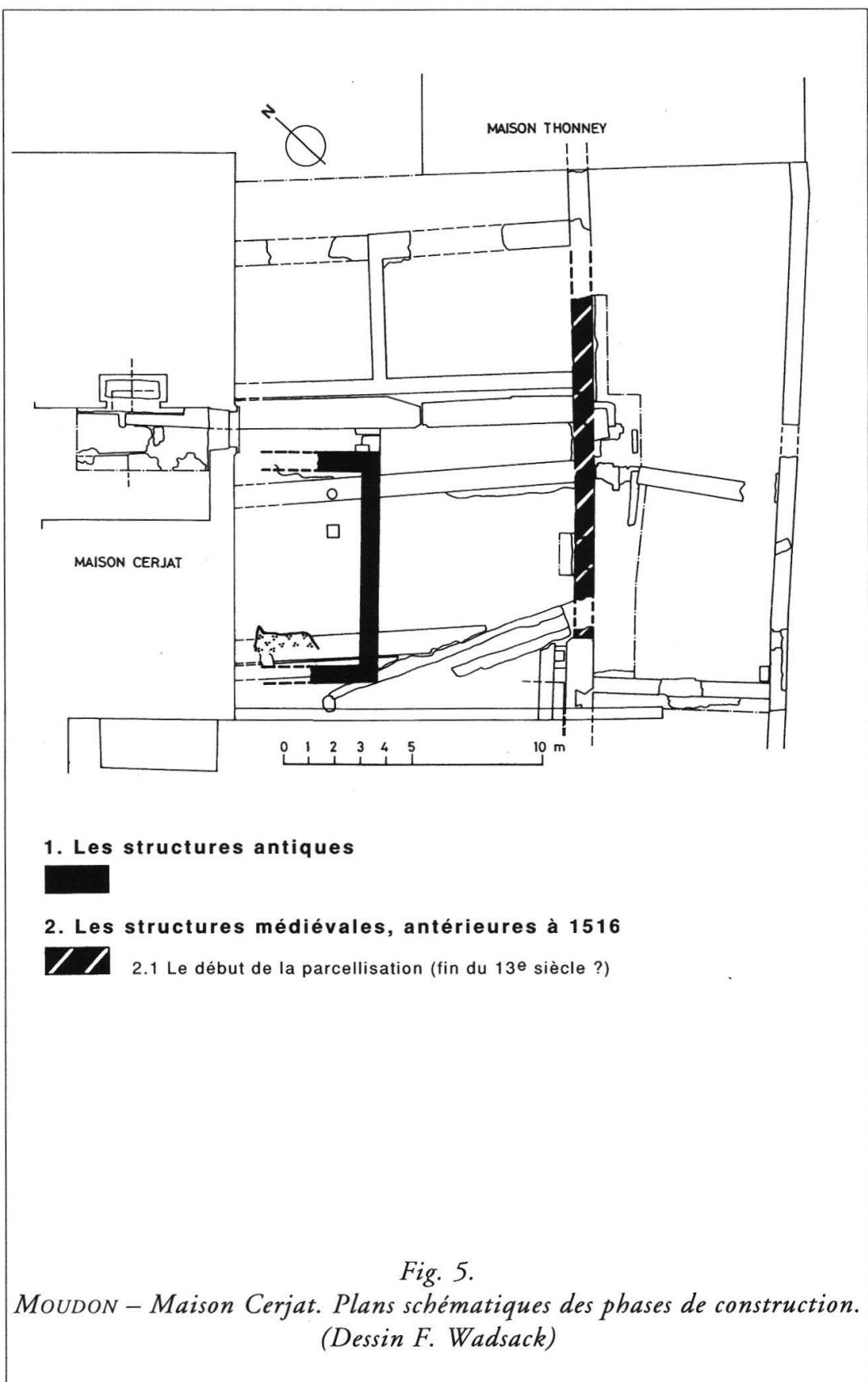
Par la suite, le bâtiment occidental a été transformé, on a uniformisé l'aménagement intérieur d'une vaste pièce à demi enterrée et servant probablement de cave. Une porte donnait accès aux terrains encore non construits au sud.

Période 3

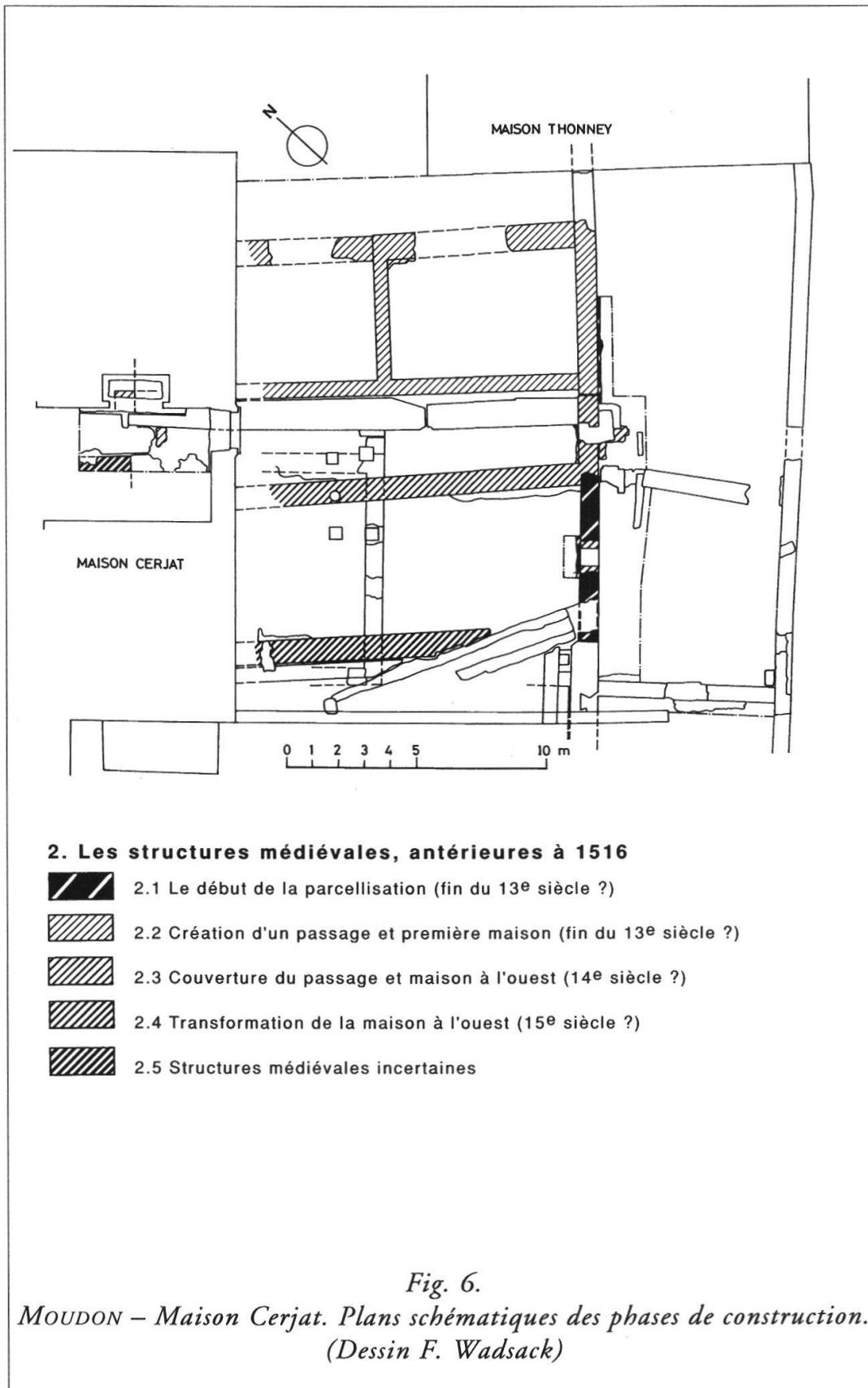
L'étape suivante de construction (fig. 7) peut être précisément située dans la chronologie, car elle fait immédiatement suite à un incendie dont les textes nous disent qu'il a ravagé le quartier en 1516 et qui a effectivement laissé des traces importantes et caractéristiques sur le site. La reconstruction semble avoir touché d'abord le secteur nord-est du site, où une nouvelle maison est construite, plus grande que la précédente et peut-être précédée d'arcades.

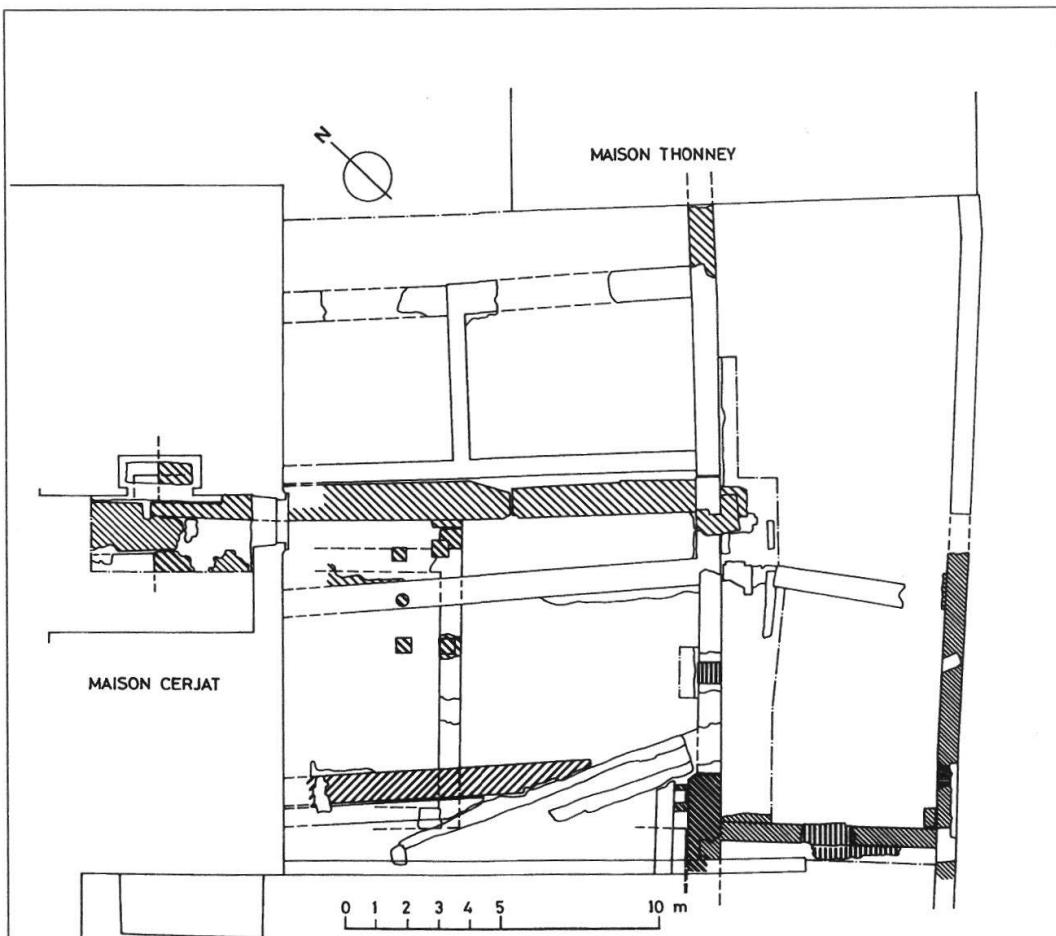
Périodes 4-6

On constate ensuite un développement des constructions en direction de l'ouest (nouvelle maison, dont ne nous était conservé qu'un mur percé



*Fig. 5.
MOUDON – Maison Cerjat. Plans schématiques des phases de construction.
(Dessin F. Wadsack)*





**3. Les structures de la fin du Moyen-Age à la fin du 17^e siècle,
après l'incendie de 1516, au nord**

- 3.1 Les premiers travaux après l'incendie
- 3.2 Nouveau bâtiment à l'est
- 3.3 Portique ?

4. Les nouvelles constructions à l'ouest et au sud

- 4.1 Premier bâtiment à l'ouest
- 4.2 Première construction au sud
- 4.3 Deuxième construction au sud
- 4.4 Transformation des bâtiments au sud

*Fig. 7.
MOUDON – Maison Cerjat. Plans schématiques des phases de construction.
(Dessin F. Wadsack)*

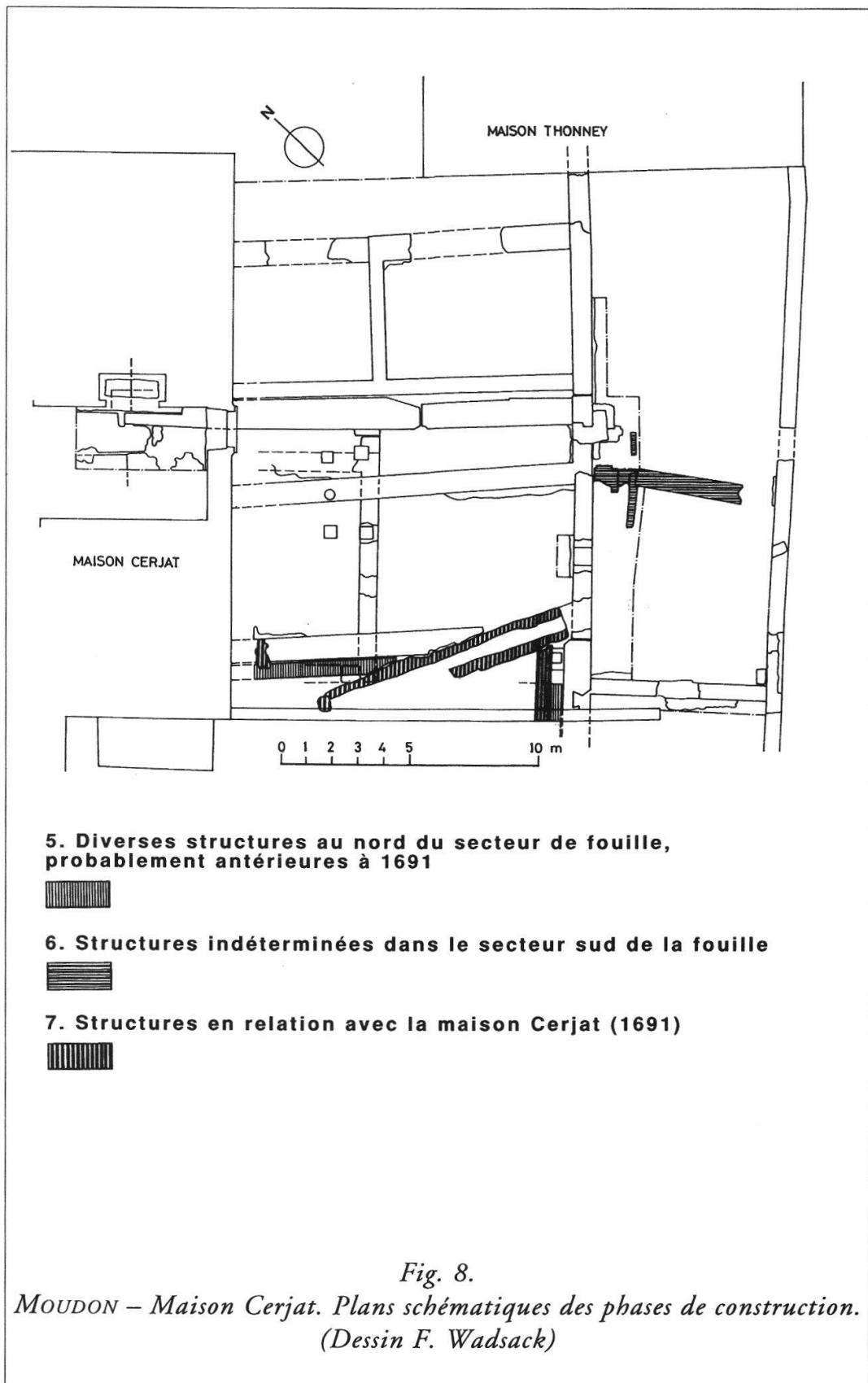


Fig. 8.

MOUDON – Maison Cerjat. Plans schématiques des phases de construction.
(Dessin F. Wadsack)

d'une fenêtre), puis du sud, où quelques tracés de murs, une porte et un pavage en galets ne permettent pas une reconstitution précise de la forme ni de la fonction des bâtiments.

Ces constructions, qui ont sans doute cumulé des fonctions d'habitation et d'exploitation agricole, ont subi plusieurs transformations que nous ne pouvons pas situer plus précisément qu'au cours du XVI^e et du XVII^e siècles.

Période 7

L'achèvement de l'actuelle maison Cerjat, en 1691, est marqué par un terrassement complet du site. Tous les vestiges des époques antérieures ont été scellés sous le jardin de la maison Cerjat (fig. 8).

Laurent Auberson

Fouille et documentation : Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, Jachen Sarott, Heinz Kellenberger, Franz Wadsack, Laurent Auberson.

L'interprétation est appuyée sur le dossier historique de Monique FONTANNAZ, *Moudon. Maison Loys de Villardin, rue Grenade 34. Dossier historique complémentaire*, dactylographié, août 1992.

Rapport: *Moudon (VD). Maison Cerjat (rue Grenade 34). Fouille archéologique dans le jardin et sondage intérieur 1993*, par Laurent AUBERSON et Jachen SAROTT; *Inventaire des trouvailles*, par Gabriele KECK, Moudon, février 1994.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 800 / 137 400

R-M *Ruelle du Forum – Rue Maupertuis*

Des sondages préliminaires, suivis en 1993 par le contrôle du terrassement pour une construction, n'ont livré que des vestiges d'époque post romaine, bien que ce chantier soit très proche de la basilique romaine de la Colonia Julia Equestris. Le raccordement de cette propriété aux canalisations communales de la rue Maupertuis n'a pas apporté de nouvelles informations sur l'organisation de ce quartier à l'époque romaine.

Investigations: Frédéric Rossi, Archéodunum, Gollion.

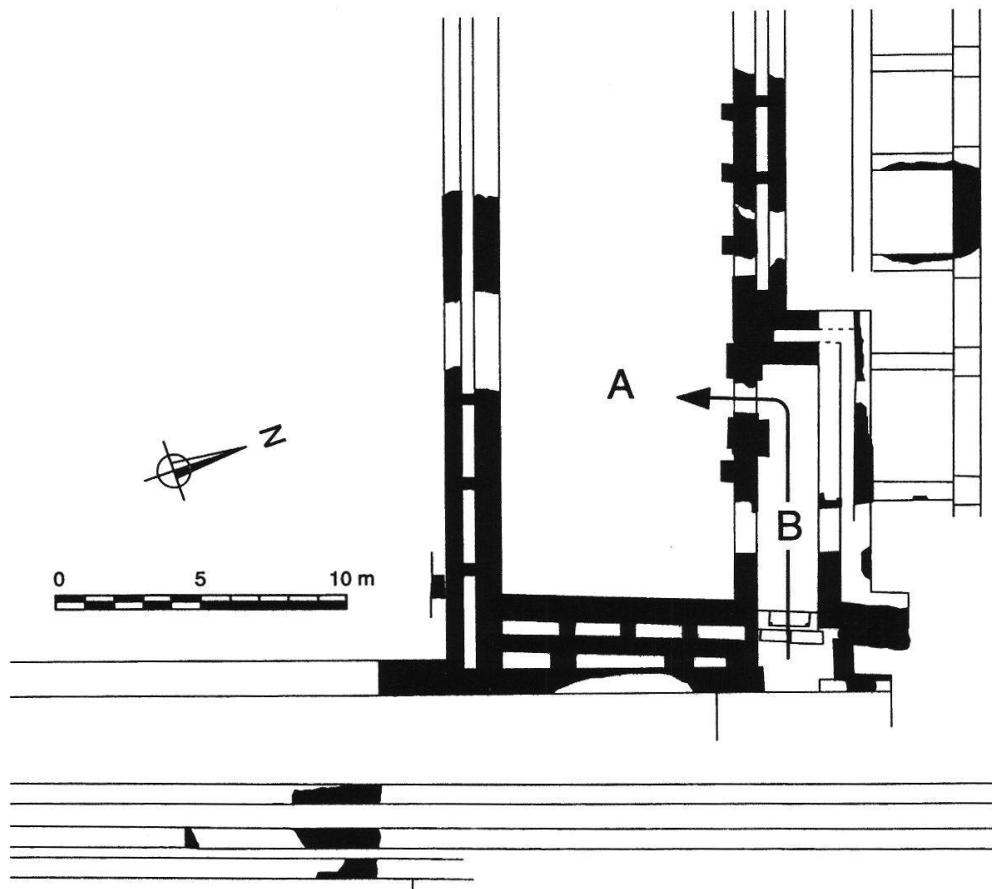


Fig. 9. NYON - Place du Marché 1. Plan de l'accès nord (B) du cryptoportique (A) du forum. (Dessin Archéodunum SA/MHAVD)

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 695 / 137 420
R Place du Marché 1

Une petite fouille dans les caves d'un immeuble en rénovation a permis de reconnaître le couloir d'accès nord des galeries du cryptoportique du *forum*. Ce couloir, d'environ 9 m de longueur, mène à une porte latérale (1,50 m de largeur) qui débouche dans le cryptoportique lui-même (fig. 9). Une différence de niveau d'environ 1 m entre le couloir et les galeries nécessite la présence d'une volée de marches que l'arasement des vestiges n'a pas permis de situer.

Un puits, postérieur à l'époque romaine, a également été découvert et partiellement vidangé. Aucun matériel ne permet de préciser la datation.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: P. Hauser, Archéodunum SA.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 310 / 137 560
R *Chemin de l'Argillière*

Lors de la pose d'un réseau câblé dans le sol au chemin de l'Argillière, diverses structures gallo-romaines ont été mises au jour. Il s'agit d'un sol en mortier de tuileau qui vient compléter le plan d'un bâtiment privé à la périphérie de l'agglomération romaine de Nyon.

Investigations : Archéodunum, Gollion.
Rapport : *Nyon. Chemin de l'Argillière. Juillet 1993*, par Pierre HAUSER, Archéodunum, Gollion.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 670 / 137 475
R-MA *Rue de la Gare*

La poursuite des travaux de remplacement des canalisations de la rue de la Gare a occasionné la découverte d'une seconde *domus* à péristyle, séparée de celle fouillée en 1992 par une rue (et peut-être une petite place?). Quelques pièces ont pu être partiellement dégagées qui ont toutes connues plusieurs phases de construction. Dans l'une d'elles, de nombreux fragments d'enduits peints, apposés sur un mur de terre (adobe ou pisé), ont été recueillis.

Au nord-ouest de la fouille, à l'emplacement de la porte Saint-Martin du bourg médiéval, seules quelques maigres fondations subsistaient. En avant de la porte, deux piles maçonnées d'un pont à arches enjambant le fossé défensif ont été repérées.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : P. Hauser, Archéodunum SA.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 510 / 137 450
R *La Muraz*

Une nouvelle campagne de sondages dans une partie de la colline a réduit la surface dans laquelle peuvent subsister les vestiges de quartiers habités. Les éléments de la *domus* à mosaïques présumée restent cantonnés dans la partie nord de ce quartier.

Investigations : P. Hauser, Archéodunum, Gollion.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 500 / 137 140
HM *Nécropole de Clémenty*

Les fouilles entreprises en 1979-1980 par notre section (*cf. R HV 1981, p. 176*) ont livré plusieurs sépultures manifestant la présence d'éléments d'origine germanique parmi une population essentiellement autochtone. Cet aspect a été analysé dans un travail universitaire.

Étude: Jean-Christophe MORET, *Des Burgondes à Nyon? L'élément exogène dans la nécropole de Clémenty*, mémoire d'archéologie provinciale gallo-romaine, UNIL-IAHA, juillet 1993.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 900 / 177 600
N-Br-L-R *Villa romaine de Boscéaz*

1. Introduction

Mandaté par la Section des monuments historiques et archéologie du Département des travaux publics, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, sous la responsabilité du Professeur Daniel Paunier, s'est retrouvé, pour la huitième année consécutive, sur le site de la *villa* gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz, pour sa traditionnelle campagne d'été¹².

Le plan du site de Boscéaz, célèbre depuis le siècle dernier, est maintenant bien connu grâce à la photographie aérienne et aux fouilles récentes¹³. L'établissement, par ses dimensions (enclos de 400 m de côté, *pars urbana* de 230 m par 100 m), ainsi que par le luxe et la diversité de ses aménagements (peintures murales, mosaïques, éléments d'architecture, placages de marbre, hypocaustes, latrines, bassins), représente l'un des plus importants ensembles résidentiels et ruraux de Suisse.

¹² La direction technique du chantier a été assurée par M. José Bernal, dessinateur et technicien de fouilles de l'IAHA ; M^{lles} Béatrice Blandin, Sandrine Reymond, Sophie Reymondin, Karine Weber, MM. Yves Dubois, Thomasz Mikocki et Jacques Monnier ont assuré l'encadrement des fouilleurs ; M^{le} Véronique Zwald et M. François Meylan ont pris en charge la coordination de la documentation graphique et M. Pascal Simon la couverture photographique ; M. Thierry Luginbühl s'est occupé de la gestion et de l'étude du mobilier.

¹³ AS 1978, 2, pp. 84-86 ; ASSPA 69, 1986, p. 276 ; *ibid.* 71, 1988, pp. 195-203 et pp. 271-273 ; *ibid.* 72, 1989, pp. 281-285 ; *ibid.* 73, 1990, p. 220 ; *ibid.* 74, 1991, pp. 273-274 ; *ibid.* 75, 1992, pp. 222-223 ; *ibid.* 76, 1993, pp. 212-213.

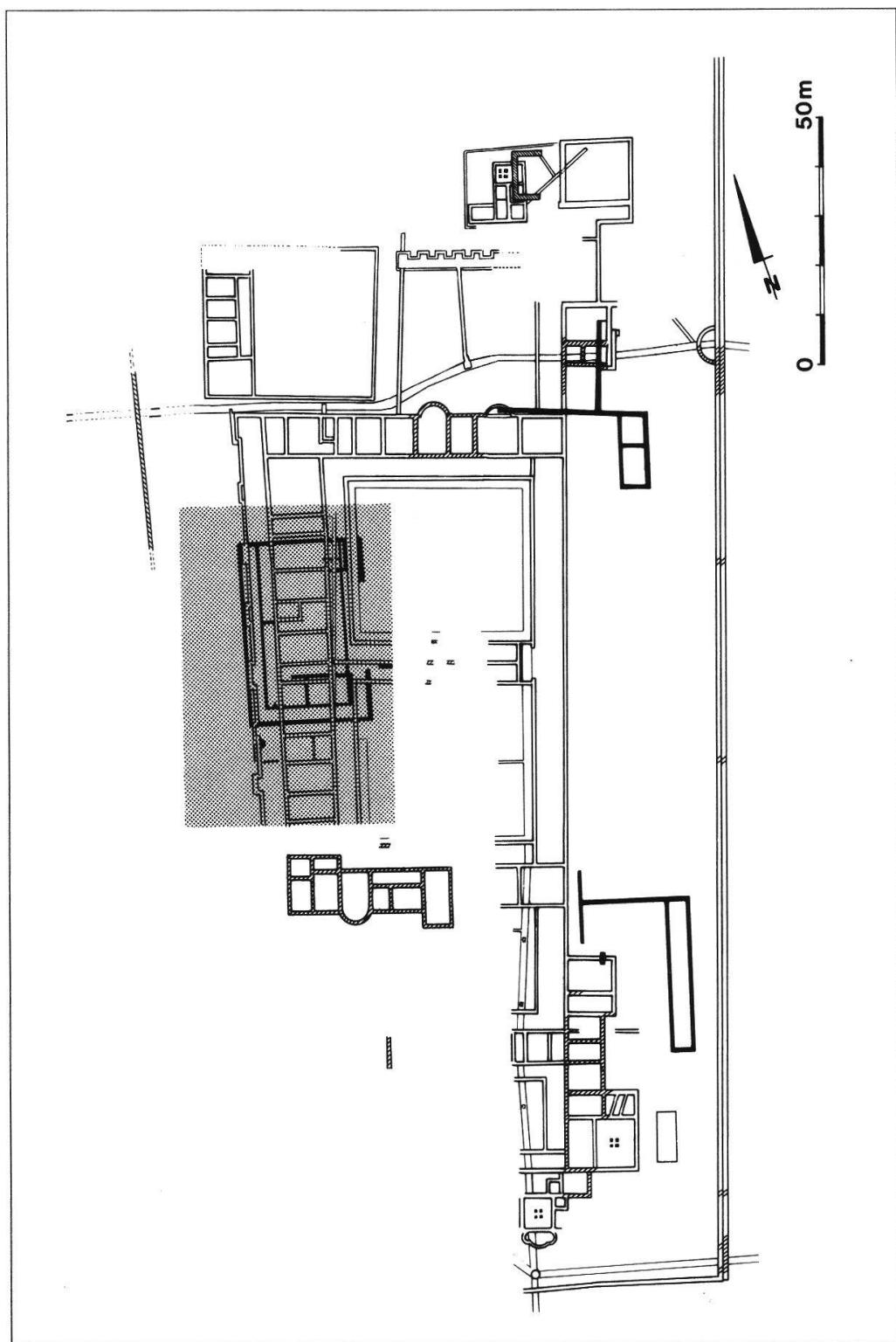
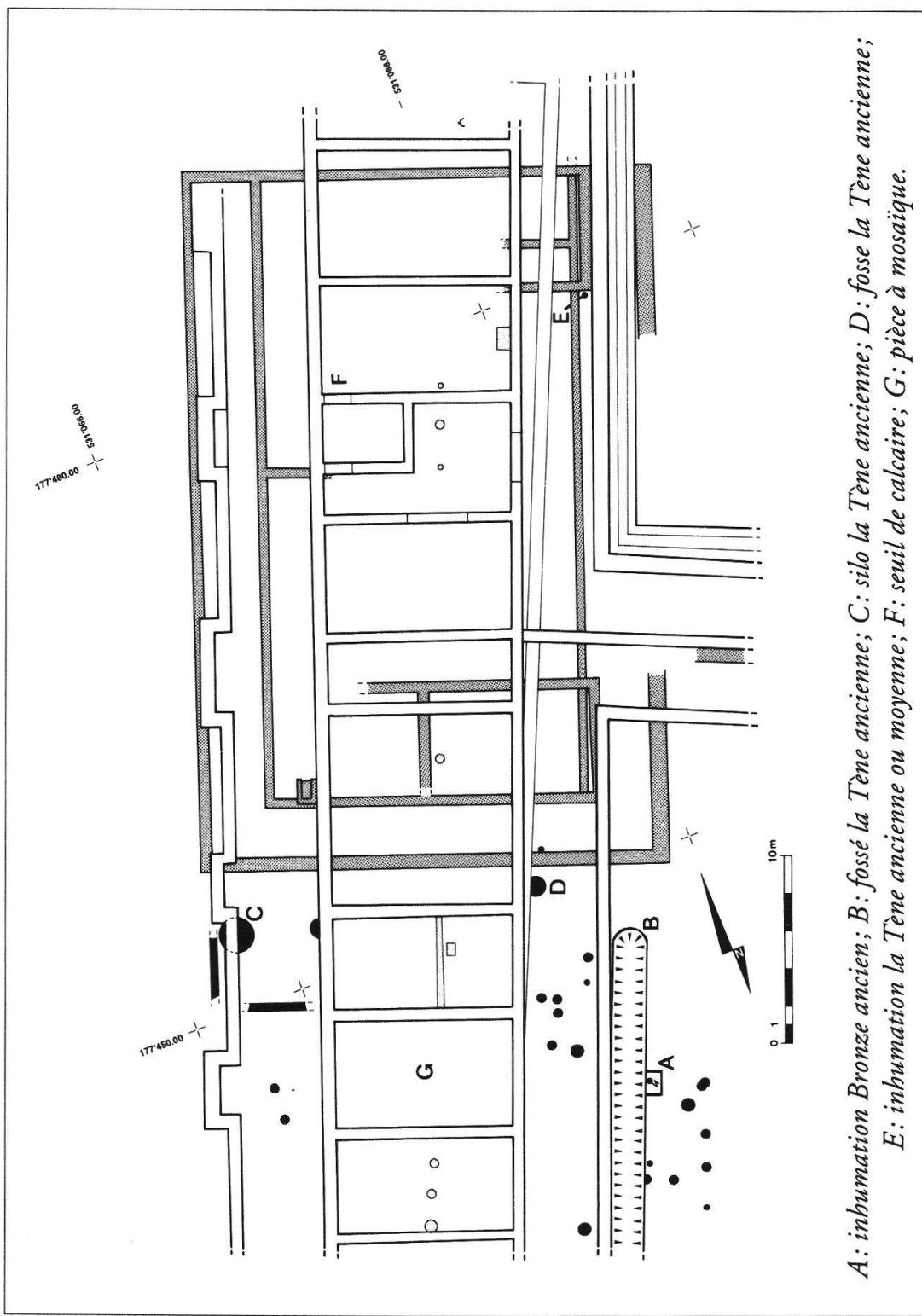


Fig. 10. ORBE - Boscéaz. Plan général de la pars urbana; en grisé, la surface explorée en 1993; hachurés, les murs découverts lors des fouilles anciennes; en noir, les vestiges antérieurs à la villa principale.
(Dessin IAHA, J. Bernal)



*Fig. 11. ORBE - Boscéaz. Plan schématique des vestiges découverts en 1993.
En noir, les structures préromaines; en gris foncé, la première villa; en blanc, la villa principale; en gris clair, les structures tardives.
(Dessin IAHA, J. Bernal)*

La *pars urbana*, véritable palais, se compose d'une partie centrale, bordée de deux ailes symétriques et saillantes vers la plaine de l'Orbe, reliées par un grand corridor (fig. 1).

2. Les découvertes

L'intervention de cette année a porté sur la partie occidentale du corps central de ce complexe résidentiel (fig. 10). Située à l'emplacement d'une petite éminence naturelle, elle a permis d'attester, pour la première fois sur le site, une succession de vestiges, du Néolithique à l'Époque romaine¹⁴ (fig. 11 et 12).

2.1 Le Néolithique

Le Néolithique est représenté par un fragment de lame asymétrique hors contexte, en silex jurassien. Ce fragment, à chronologie large, mais souvent attesté au Néolithique moyen¹⁵, associé au mobilier céramique exhumé lors de la campagne précédente (Cortaillod classique¹⁶), permet de placer une occupation humaine sur le plateau de Boscéaz dès le premier tiers du IV^e millénaire.

2.2. L'Âge du Bronze

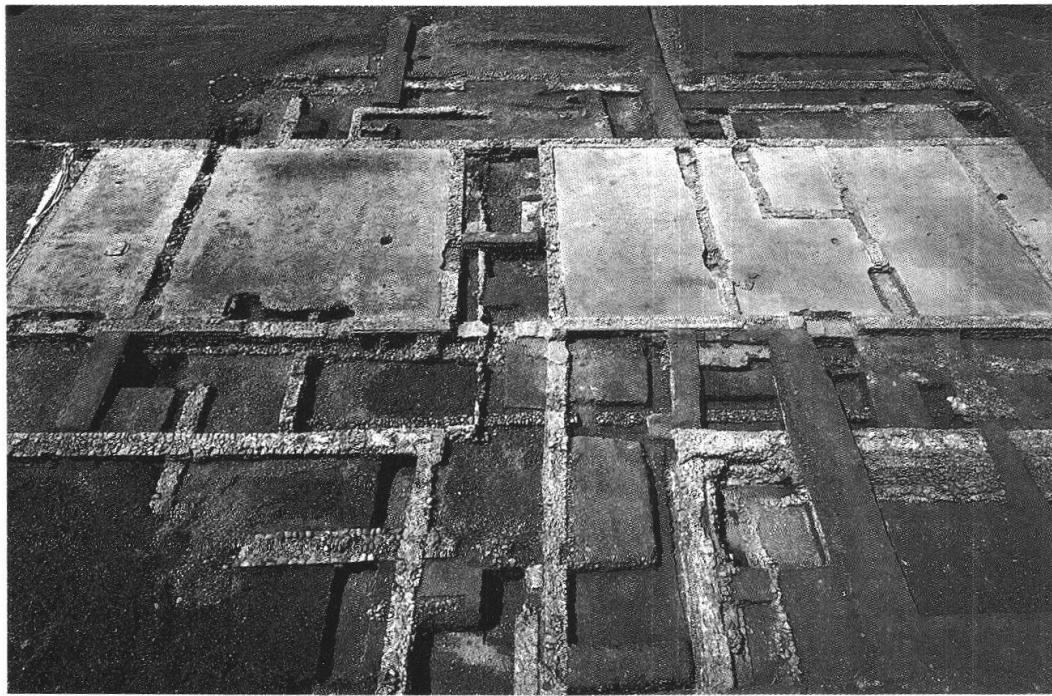
Cette période est marquée par la découverte d'une tombe à double sépulture d'enfants (fig. 11, A). Le fossé du second Âge du Fer (voir plus loin) la coupe et entame partiellement un des squelettes. De forme rectangulaire, ses parois sont abruptes et descendent vers un fond ovoïde. Elle contenait d'un part le squelette d'un enfant en bas âge (de 5 à 10 ans selon les incisives), replié sur le côté droit et d'autre part un bébé d'âge périnatal replié quant à lui sur le côté gauche¹⁷. Le mobilier consiste en une quarantaine de tessons, dont une dizaine sont significatifs, présentant des mamelons et des cordons digités recoupés, caractéristiques du Bronze

¹⁴ En attendant le rapport définitif, la documentation de terrain (photos, relevés, notes) ainsi que le matériel archéologique restent déposés à l'IAHA.

¹⁵ Cf. par exemple *Chronologie, Datation archéologique en Suisse*, Antiqua Bd 15, Basel 1986, pp. 212-213.

¹⁶ Ce mobilier sera publié dans le rapport de fouilles 1992-1993 destiné à l'archéologue cantonal, à paraître en 1993.

¹⁷ Nous avons bénéficié, pour la fouille de cette tombe, de l'aide et des conseils précieux de M. Patrick Moinat qui mènera l'étude anthropologique et du mobilier.



*Fig. 12. ORBE – Boscéaz. Vue générale ouest du chantier.
(Photo Fibbi-Aeppli)*

*Fig. 13. ORBE - Boscéaz. Remplissage du silo la Tène ancienne.
(Photo IAHA)*



ancien¹⁸. Une pointe bifaciale en silex jurassien, trouvée à proximité mais hors contexte, pourrait être rattachée à cette période pour laquelle ce type est déjà attesté.

2.3. Le Second Âge du Fer

Grâce à la découverte d'une fosse, d'un fossé et d'un silo à grains enterré (fig. 11, B, C et D), associé à du mobilier céramique, à une fibule, à des graines et à des éléments de clayonnage, il est possible d'attester de manière certaine, l'existence d'un habitat indigène antérieur à la construction de la première *villa* gallo-romaine sur le site de Boscéaz.

Le fossé, dont la longueur, le tracé et la limite sud demeurent inconnus, comportait des parois verticales et un fond plat (largeur: 160 cm). Dans sa partie nord, son fond remonte et finit en arc-de-cercle (fig.11, B). Sa profondeur minimale est de 100 cm.

Le silo, de forme circulaire (diamètre à la découverte: 180 cm, diamètre à sa base: 210 cm) et à fond plat, a livré une grande quantité de graines. Il atteint une profondeur minimale de 120 cm (fig. 13).

Le mobilier caractéristique provenant de ces vestiges consiste en céramique modelée à surface de couleur hétérogène, parfois lissée, jattes à bords rentrants, pots ovoïdes et gobelets carénés à col développé¹⁹. Une fibule a également été mise au jour, à arc allongé et épaisse et à pied libre²⁰. Ce mobilier permet de dater ces structures de la Tène ancienne, probablement B1.

Enfin, au nord de ces vestiges (fig. 11, E), scellé par les murs du premier établissement romain, une tombe a également été mise au jour. Elle consiste en l'inhumation d'un individu couché sur le ventre. Il s'agit d'un jeune adulte de sexe indéterminé portant un bracelet de fer au poignet droit, accompagné d'une offrande animale²¹. Ce type de sépulture, associé à la proximité des vestiges d'habitat nous autorise à la placer à la Tène ancienne, éventuellement moyenne²².

D'autres traces de structures préromaines ont également été mises au jour. Il s'agit de fonds de trous de poteaux et de fosses, de traces de sablières et de

¹⁸ Très proches de ceux retrouvés dans l'habitat palafittique de Morges-les-Roseaux. Cf. par exemple *Chronologie*, op. cit., p. 226.

¹⁹ Proches de ceux de certains sites du sud de l'Allemagne comme Neuenburg. Cf. Kurt BITTEL, Wolfgang KIMMIG, Siegwalt SCHIEK, *Die Kelten in Baden-Württemberg*, Stuttgart 1981, p. 439, fig. 339-340.

²⁰ Son identification a été confirmée par M. Gilbert Kaenel.

²¹ Nous avons également bénéficié de l'aide de M. Patrick Moinat pour la fouille de cette sépulture. Il prendra en charge l'étude anthropologique.

²² La fibule et le bracelet ont été remis à l'atelier de restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.

niveaux ténus de sol qu'il n'est pas possible en l'état actuel de la recherche de rattacher à l'un ou l'autre des vestiges mentionnés plus haut.

2.4. L'époque romaine

La première villa

Comme on le pressentait depuis plusieurs années, un établissement antérieur à la grande *villa* du II^e siècle a préexisté sur le site.

Situé à l'emplacement du corps central du futur palais, un bâtiment a été mis au jour, daté de la seconde moitié du I^e siècle après J.-C., qu'il est possible de ranger dans la typologie des maisons à halle (fig. 11). Il s'agit peut-être là de la maison de maître d'une *villa* à plan épars dont pourraient faire partie certains vestiges antérieurs découverts lors des campagnes précédentes.

L'exiguité des surfaces qu'il a été possible de dégager (en fait, seulement les endroits où les sols du palais n'étaient pas préservés), ne nous a malheureusement pas permis de définir clairement son plan. Il est néanmoins possible d'attester la présence d'un portique ou corridor externe, ainsi que la présence de pièces s'ordonnant probablement autour d'une cour centrale.

La villa principale

Comme en 1992, la fouille de cette année a permis de constater que toutes les pièces de la demeure avaient conservé leurs sols et que tous ceux des corridors et des portiques, vraisemblablement dallés, avaient été récupérés (fig. 12). Pour la première fois, un seuil a été découvert *in situ*, ayant échappé à l'ardeur des récupérateurs de calcaire.

Les couches de démolition liées à cette période ont livré peu de mobilier caractéristique, hormis un important lot de placages de calcaire écroulés sur place, de nombreuses charnières métalliques ainsi qu'un petit buste-applique en bronze (fig. 14).

Mais le fait marquant de cette campagne a été la découverte d'une nouvelle mosaïque, la neuvième connue à ce jour (fig. 11, G)²³. Remarqua-

²³ Après la construction d'un abri provisoire en bois, le dégagement de la surface de la mosaïque a pu avoir lieu avec la collaboration de M. André Glauser, restaurateur du Musée romain d'Avenches, du 4 octobre au 21 décembre 1993. Après un premier nettoyage et une première documentation photographique, la mosaïque a été protégée pour l'hiver. La documentation finale et un nettoyage fin mécanique n'interviendra qu'après assèchement complet du pavement, dès l'été 1994. Nous nous bornerons donc ici à une description sommaire des motifs figurés.



Fig. 14. ORBE – Boscéaz. Petit buste-applique en bronze émergeant d'une fleur ouverte. Hauteur: 2,7 cm; largeur: 2,2 cm. (Photo IAHA)

lement préservée à plus de 80% sous quelques 30 cm de terre végétale, elle déroule un tapis de 50 m² qui présente une bordure de consoles en relief entre deux filets noirs. Son champ est couvert d'un quadrillage de bandes timbrées d'hexagones et de demi-hexagones adjacents et déterminant des cases carrées, sur 5 x 9 rangées. Chaque hexagone en inscrit un second, noir, inscrivant lui-même un six-feuilles blanc. Les intersections sont formées de carrés emboîtés.

Les cases, bordées de motifs variés (tresses, épines, arêtes de poisson, dents de scie, lignes de carrés, de cercles, de coeurs, de paires de peltes ou de postes opposés) présentent un canevas à décors multiples, floraux pour la plupart, en plus d'un calice, de noeuds de Salomon, d'une corne d'abondance et d'instruments de musique.

Deux scènes ornent le centre de la pièce. À l'est, un tableau carré de 230 cm de côté présente une scène inscrite dans un cercle de 180 cm de diamètre environ (fig. 15). Le tableau situé à l'ouest, malheureusement détruit à moitié, montre une scène inscrite dans un rectangle de 130 x 230 cm environ, bordé de triangles sur la pointe (fig. 16).

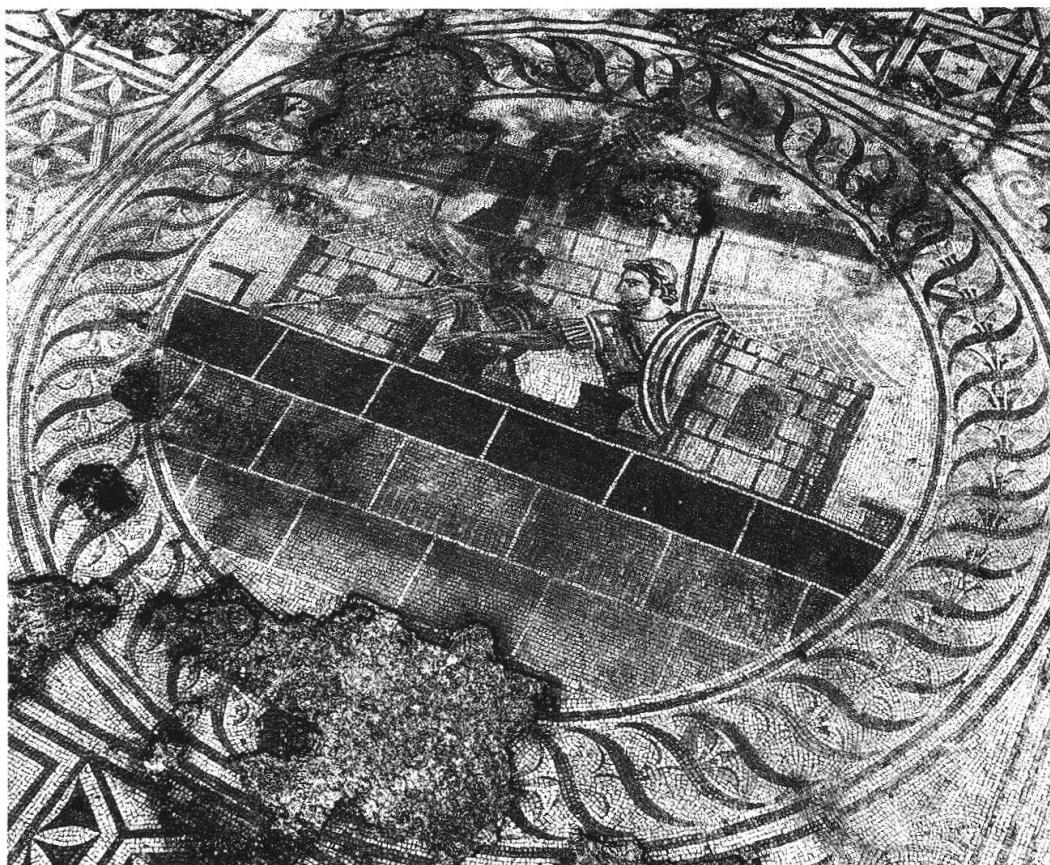


Fig. 15. ORBE – Boscéaz. Mosaïque 9. Détail du grand tableau central (2,30 m x 2,30 m). Entre deux tours circulaires surmontées de toits coniques, Ulysse, en armes, montre un endroit de la main, accompagné de son esclave Agrytes, soufflant dans un *tuba* orné de bandelettes.
(Photo Fibbi-Aeppli)

Les divers éléments réunis sur ces deux tableaux nous permettent d'identifier aisément la scène. Ulysse démasque Achille caché parmi les filles du roi Lycomède, chez qui il vit déguisé en femme. La scène est découpée en deux moments distincts, sans véritable lien de composition. Le grand tableau carré présente Ulysse, armé, barbu et coiffé du *pileus*, portant une tunique sans manche, qui montre un point précis de son bras tendu. Il est accompagné d'un jeune homme, probablement son esclave Agrytes, jouant d'un *tuba* orné de bandelettes, afin d'exciter l'ardeur guerrière d'Achille.

Tous deux se tiennent sur un rempart (ou une porte) entre deux tours circulaires surmontées de toits coniques (fig. 15).

Au registre inférieur, dans le tableau rectangulaire, la scène représente le gynécée. Au sol, deux *kalathoi* renversés bordent les deux extrémités du tableau. De ces derniers s'échappent des flocons de laine. Le sol est jonché de



Fig. 16. ORBE – Boscéaz. Mosaïque 9. Détail du petit tableau central (2,30 m x 1,40 m). Achille, à droite, s'élance, tenant un bouclier de son bras gauche et une lance (dont l'extrémité de la hampe est visible à gauche de la photographie), pendant que sa fiancée Déidamie tente vraisemblablement de le retenir. (Photo Fibbi-Aeppli)

fuseaux et de quenouilles. Deux chaises renversées accentuent l'effet de désordre. À l'arrière plan, au centre du tableau, Achille s'élance, ayant saisi un bouclier du bras gauche et une lance de l'autre main. À sa droite, un personnage féminin, probablement Déidamie, tente vraisemblablement de le retenir (fig. 16). De part et d'autre du couple, deux femmes, la servante de Déidamie et une de ses sœurs, selon le témoignage littéraire, encadrent la scène.

2.5. Les structures tardives

Comme lors des années précédentes, des vestiges (trous de poteaux, foyers, traces de cloisons) (fig. 11), ainsi que du mobilier, attestent d'une occupation du site au IV^e siècle.

3. Conclusions

Les nombreuses découvertes de cette année sont réjouissantes. Outre celle probable d'un habitat indigène de la Tène ancienne, la présence d'une première *villa* au premier siècle de notre ère permettra peut-être de se faire une idée plus précise de l'évolution de ce type d'établissement que les recherches des prochaines années tenteront de mieux cerner encore. Ces résultats attestent pour le moins de la situation privilégiée dont jouissait le plateau de Boscéaz dès la plus haute antiquité.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation: IAHA Lausanne, C.-A. Paratte.

Objets: seront déposés au MCAH.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 750 / 175 300

M *Donjon de l'ancien château*

L'altération des parements exposés aux intempéries a requis en 1993 le montage d'un échafaudage extérieur, en vue de la restauration du monument appartenant à l'État. Pour la première fois à l'époque moderne, il a été possible de procéder à une observation détaillée, ainsi qu'à une analyse archéologique de l'ensemble des élévations et en particulier des baies-créneaux et d'une latrine, murées à l'époque médiévale.

Investigations: Service des bâtiments de l'État – Philippe Jaton AAM, Moudon et Daniel de Raemy, historien des monuments.

Rapport: *Orbe VD. Tour ronde. Investigations archéologiques extérieures. Rapport préliminaire 1993*, par Philippe JATON, AAM Moudon, novembre 1993.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 560 090 / 185 380

Br *Neyremont - Habitat préhistorique*

Situé sur le flanc d'une légère éminence morainique à environ 1,7 km à l'ouest du centre de Payerne, non loin d'un tumulus connu de longue date, le site de Neyremont a été repéré en décembre 1992 lors de la dernière campagne de sondages préliminaires RN 1 (route d'évitement de Payerne). La découverte fortuite de tessons de céramique grossière a suscité l'ouverture d'une petite fouille de surface. Très proches du sol

actuel, les niveaux de circulation anciens ont été fortement perturbés et érodés. Le matériel récolté lors des décapages superficiels, peu abondant, s'étage en effet du Bronze ancien à l'époque romaine. Outre quelques rares trous de poteau repérés au niveau inférieur (non datables), la découverte la plus intéressante est celle, isolée, d'une profonde fosse cylindrique (fosse-silo?), d'environ 1,30 m de diamètre. Son comblement (effectué en deux étapes) se caractérise par la présence de résidus de foyer (cendres, pierres éclatées) et de nombreux tessons de céramique. Les formes attestées (grandes jarres à cordons lisses, languettes saillantes ou boutons; gobelet fin mono-segmenté à carène souple) suggèrent une datation vers la fin du Bronze ancien (vers 1800-1600 avant J.-C., selon une communication d'Albert Hafner).

Un peu plus bas, à environ 170 m de là, dans le cadre des mêmes travaux, a également été fortuitement découverte une petite fosse recelant une jarre entière, écrasée, à bord torsadé (Bronze final ou Premier Âge du Fer?).

Daniel Castella et François Eschbach

Datation : C¹⁴ (LRD, Moudon/Archéolabs, réf. ARC 93 / R 1445 C) : 3055 ± 180 BP ; 1690-835 avant J.-C., datation calibrée.

Datation archéologique : fin du Bronze ancien.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 280 / 188 200
Br *En Planeise – Habitat préhistorique*

Repéré pour la première fois lors de la campagne de sondages préliminaires de 1991, le site d'habitat terrestre d'*en Planeise* se développe sur plusieurs hectares au cœur de la plaine de la Broye, à environ 4 km au nord de Payerne. Très riches en matériel, les niveaux d'occupation du Bronze moyen sont recouverts par près de 1,50 m de sédiments alluvionnaires. La plupart des aménagements conservés sont des structures en creux (fosses, fossés, trous de poteaux); on signale également un foyer, plusieurs fosses-dépotoirs, ainsi qu'une jarre à provisions semi-enterrée. La densité des structures est importante, mais le faible nombre de recoupements suggère une assez courte durée d'occupation (ce que l'étude du mobilier paraît confirmer). Au vu de ces circonstances et de l'excellente lisibilité du terrain, l'objectif majeur de cette intervention en *open area* est d'appréhender la structure et l'organisation d'un secteur de l'habitat, quasiment inconnu pour cette période dans nos régions.

La céramique est très abondante (plusieurs dizaines de milliers de fragments!) : elle se répartit en récipients de grande taille (jarres à panse

grossièrement lissée, séparée du col par un cordon digité), récipients de taille moyenne (pots biconiques à petit col ouvert, petites urnes à col droit, amphores à panse galbée et anses en «X», plats ou coupes hémisphériques) et petits récipients (tasses à paroi verticale, fond hémisphérique et anses en «X», décorées de fines incisions ou cannelures horizontales, tasses à profil sinueux et anses en «X», etc.). Les décors attestés sont classiques pour le Bronze moyen (cordons digités et pincés, triangles incisés, emboîtés ou hachurés, impressions ovalaires, carènes poinçonnées, lissages grossiers), voire plutôt pour la phase terminale de cette période (peignages, incisions et fines cannelures horizontales parallèles, triangles estampés ou excisés, godrons, petites anses en «X»). De manière générale, la céramique d'*en Planeise* admet de multiples comparaisons avec les sites régionaux du milieu (Bz B2) et de la fin (Bz C) du Bronze moyen et paraît donc s'inscrire plutôt dans la période finale de la «fourchette» proposée par le radiocarbone.

Daniel Castella, Timo Caspar et Jean-François Buard

Datation : C¹⁴ (LRD, Moudon/Archéolabs, réf. ARC 93 / R 1486 C et R 1542 C) : moyenne pondérée sur trois échantillons : 1745-1460 avant J.-C., datation calibrée; seconde moyenne sur deux autres échantillons : 1595-1405 avant J.-C., datation calibrée.

Datation archéologique (céramique, bronze) : Bronze moyen (Bz B2 / Bz C).

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 560 100 / 186 300

R *Route de Bussy – Nécropole*

Repérée en 1991 et partiellement explorée l'année suivante, la nécropole gallo-romaine de la *route de Bussy* a fait l'objet d'une nouvelle campagne de sondages. Plusieurs dizaines de nouvelles sépultures ont été mises au jour, au sein des deux groupements de tombes pressentis l'année précédente. Dans le groupe occidental, plus précoce (milieu du I^{er}-début du II^e s.), plusieurs incinérations intéressantes ont été découvertes, dont la majorité à ossements concentrés ou déposés dans des coffrets de bois. L'un de ces coffrets recelait un miroir de bronze et un petit balsamaire de verre. Le groupe oriental, plus récent (milieu du II^e-III^c/IV^e s.), réunit une majorité de sépultures à inhumation. Si la plupart d'entre elles sont des tombes en pleine terre, la plus spectaculaire est une inhumation d'adulte en cercueil cloué (troisième quart du II^e s.), au riche mobilier (céramique, verre, objets en fer dont une lampe à huile), qui contenait 7 monnaies dont



Fig. 17. PAYERNE – Route de Bussy. Sépulture à incinération st. 58. (II^e/III^e s. ap. J.-C.), vue en plan. L’urne est un bloc de calcaire évidé, coiffé d’un couvercle orné d’une croix. (Photo Archéodunum SA)

5 pièces en argent réunies dans une bourse accrochée à la ceinture du défunt. Deux sépultures présentent des caractères particuliers : quoiqu’encore presque intégralement en connexion anatomique, les dépouilles ont manifestement été soumises au feu, comme l’attestent les traces de calcination observées sur quelques ossements et les traces de rubéfaction visibles dans le terrain sous-jacent. Il pourrait s’agir d’incinérations sur place (*busta*) inachevées, soit involontairement (intempéries, défaut de combustibles), soit volontairement (rituel «mixte» incinération/inhumation?). Signalons enfin une incinération (II^e/III^e s.), dont l’urne est un bloc de calcaire évidé, coiffé par un couvercle (de calcaire également), orné d’un motif en creux cruciforme (éléments architecturaux en remplacement) (fig. 17).

De nouveaux tronçons de fossés parallèles à la route actuelle (et donc vraisemblablement à la route antique sous-jacente; cf. ASSPA 76, 1993) ont en outre été relevés. Les sondages sur le site s’achèveront au printemps/été 1994.

Daniel Castella et François Eschbach

Étude anthropologique: Marcello Alberto Porro (Turin).
Investigations: Daniel Castella et François Eschbach, Archéodunum SA.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 850 / 185 860

M *Église paroissiale*

Les investigations complémentaires effectuées en 1992 dans le sol de l'église ont donné lieu à un rapport: *Payerne VD. Église paroissiale. Investigations archéologiques dans le bas côté-sud en 1992*, par Peter EGGENBERGER et Xavier MUNGER; *Catalogue des trouvailles*, par Gabriele KECK, AAM Moudon, mai 1993.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 830 / 185 480

M *Rue des Granges – Rue de la Gare – Mur de ville*

Les premiers sondages effectués au printemps 1989 ont été complétés dès 1991 après démolition des bâtiments par la surveillance du terrassement et par l'analyse de l'élévation du mur de ville et de la tour, achevée pendant l'été 1993 (fig. 18).

Le mur au sud de la tour

Le dégagement plus complet de ce mur et le levé d'une coupe stratigraphique, qui n'avait pu être effectué en 1989, obligent à une révision de l'interprétation proposée alors²⁴, soit de mur de braie ou d'escarpe; en effet, l'observation des modes de dépôt a permis d'établir que ce premier ouvrage est antérieur au mur de ville actuel.

L'extraordinaire similitude des sédiments n'a pas permis de déterminer avec toute l'assurance souhaitée la séquence des dépôts et de la construction. Selon toute vraisemblance pourtant, elle a obéi au schéma suivant (*cf.* la fig. 19 avec la numérotation des couches): sur les sables limoneux stériles et très compacts (1), dépôt de la couche de limons à forte charge organique (2), dont le fort plongement vers le sud paraît indiquer la présence d'un fossé. Le premier mur est édifié dans la pente et remblayé à l'arrière par les limons clairs (3); les parements sont soignés, avec en aval des assises très soignées de quartiers de tuf, en amont des boulets et quelques blocs de molasse. La couche 4, très semblable à la couche 2

²⁴ *Chronique archéologique 1989, RHV, 1990*, pp. 130-131.



Fig. 18. PAYERNE – Mur de ville. Plan général de l’enceinte. (Dessin C. Grand sur plan du Service des travaux, Archéotech SA)

précitée, présente un net pendage vers le sud et peut être ainsi pareillement interprétée comme comblement du fond du fossé, large dès lors de plus de 13 m, puisqu’aucune inflexion de la pente n’a été relevée.

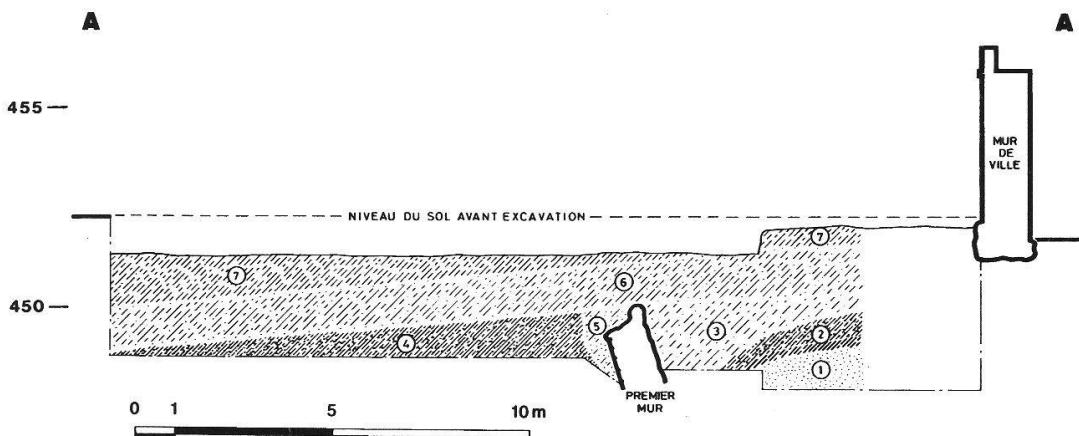


Fig. 19. PAYERNE – Mur de ville. Tour Ronde. Coupe stratigraphique à travers les deux étapes du mur de ville. (Dessin C. Grand, Archéotech SA)

Le mur est ensuite désaffecté, comme l'indique la disparition des blocs de la partie supérieure, plus particulièrement des quartiers de tuf; le fossé 5 serait creusé pour basculer et disloquer la maçonnerie, facilitant ainsi la récupération des matériaux, technique déjà observée au château de Prangins.

Ce qui est certain en revanche, c'est que le mur de ville actuel est édifié sur la couche 6, voire 7, à juger de l'altitude du ressaut, qui scelle tous les épisodes précédents, y compris le fossé de récupération, indiquant ainsi de manière péremptoire l'abandon du premier mur lors de l'édition de l'actuel. Le pendage de ces couches est toujours marqué, portant ainsi la largeur du fossé à plus de 20 m.

Le mur de ville

Les constructions accolées au mur ont passablement altéré la substance de cet ouvrage; pourtant, ses grandes articulations ont pu être dégagées, dont le détail est traité dans le catalogue qui suit (fig. 20). À retenir en bref résumé la différence constructive traduite par une limite *grossost modo* verticale entre les pans de courtine immédiatement adjacents à la tour, avec leurs blocs présentant des trous de louve, et le pan sis à l'extrémité ouest de la parcelle, où ces trous sont visibles sur la seule face extérieure. La forte rubéfaction à l'intérieur a pu faire disparaître ces traces avec la couche délitée; l'hypothèse d'un doublage postérieur du mur a pu être écartée par l'observation de sa tranche, rendue visible lors du percement d'une porte en date du 7 avril 1992. De même, le mur à l'extrémité est de la parcelle diffère fortement du pan contigu; il pourrait s'agir là d'une

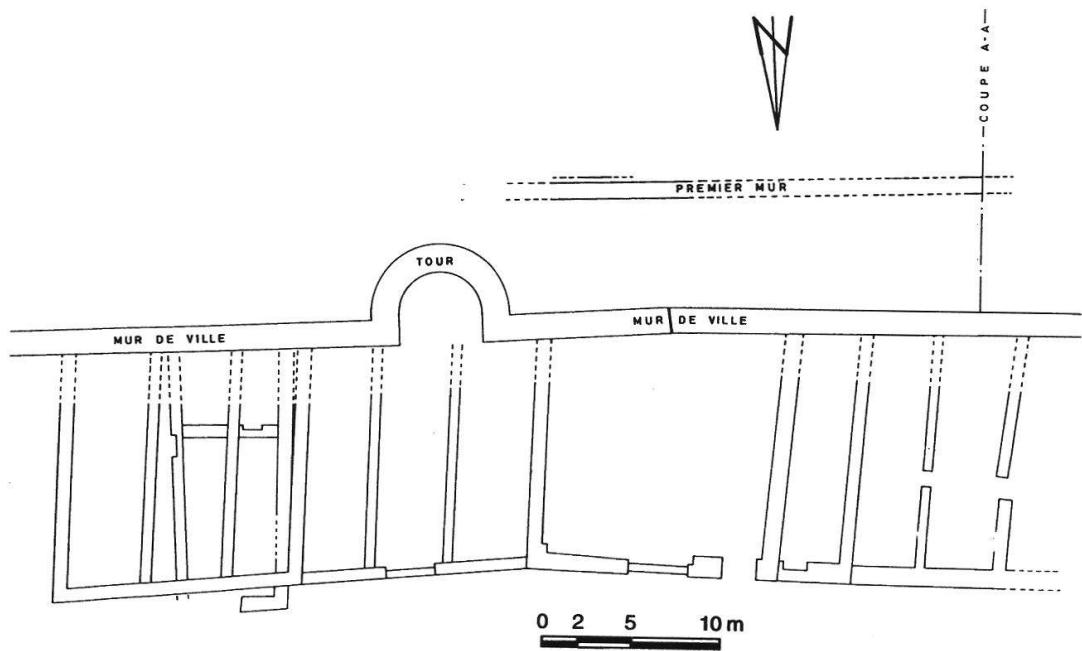


Fig. 20. PAYERNE – Mur de ville. Plan général des investigations vers la tour Ronde. (Dessin C. Grand, Archéotech SA)

reconstruction assez récente en assises irrégulières de blocs en remploi, fortement rubéfiés. Toute la partie ouest est recouverte d'un parapet large de 45 cm, amorcé sur le chemin de ronde, qui se traduit de l'extérieur par une assise de hauteur plus faible, en légère saillie.

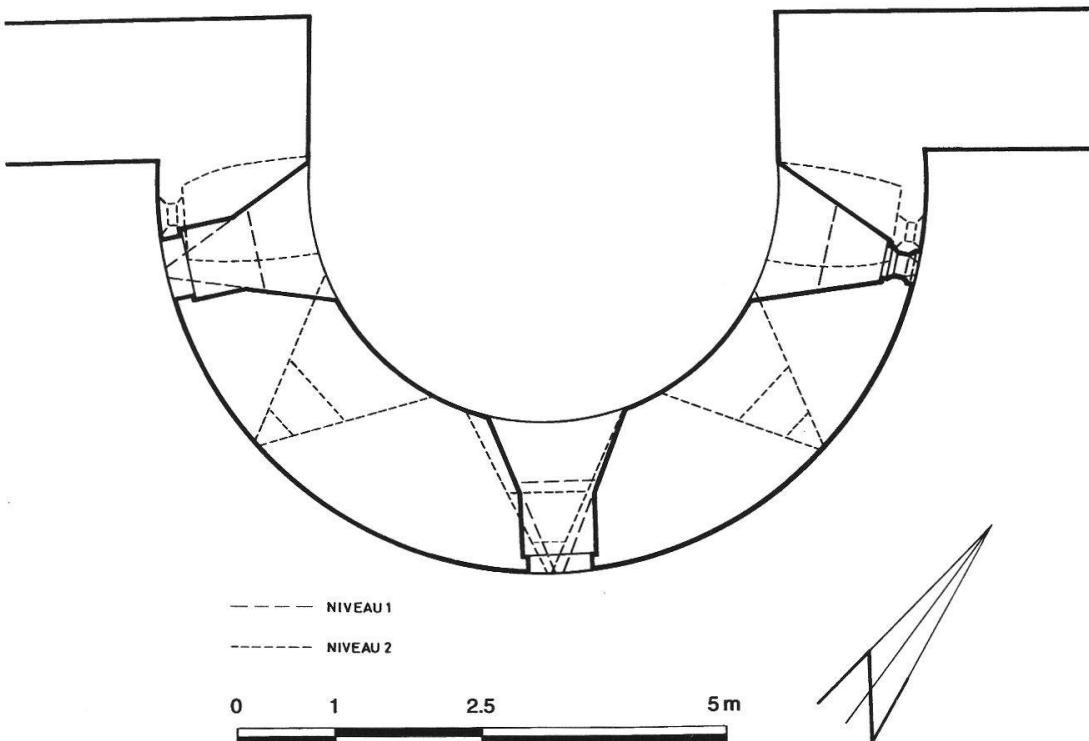
La tour (fig. 21 et 22)

Avec sa hauteur de 9 m environ, la tour ne commande le chemin de ronde que de 60 cm, ce qui constitue un trait de modernité, puisque la tendance à l'unification des défenses supérieures n'a jusqu'ici pas été repérée avant 1474 au château de Grandson²⁵; la tour, construite en 1474²⁶, présente donc cette disposition avant les châteaux d'Aigle vers 1480 et de Neuchâtel en 1496²⁷. Les percements, en revanche, sont archaïsants, puisqu'à l'origine ils ne consistent qu'en simples archères, l'ouverture de tir circulaire n'ayant été taillée qu'après coup; elle se prolonge dans l'ébrasement par une rainure redressée avec un enduit fin. Les meurtrières adaptées à l'artillerie apparaissent en effet dans la première

²⁵ D'après Marcel Grandjean.

²⁶ ACV Pp 71/2 (dépouillement Marcel Grandjean).

²⁷ Toujours d'après Marcel Grandjean.



*Fig. 21. PAYERNE - Mur de ville. Plan des niveaux 1 et 2 de la tour Ronde.
(Dessin C. Grand, Archéotech SA)*

moitié du XV^e siècle²⁸, telles qu’elles peuvent s’observer au château d’Orbe entre 1425 et 1430²⁹, au château de Cheneau à Estavayer entre 1436 et 1441 et à la tour Baudet à Genève vers 1455³⁰, aux châteaux de Grandson³¹ en 1474 et de Sainte-Croix en 1475³². Les canonnières sont entièrement taillées dans l’épaisseur de la maçonnerie et dotées à l’extérieur d’une dalle percée par l’orifice de tir. La nature des percements du couronnement, ravalé et dégradé, n’a pas pu être déterminée avec certitu-

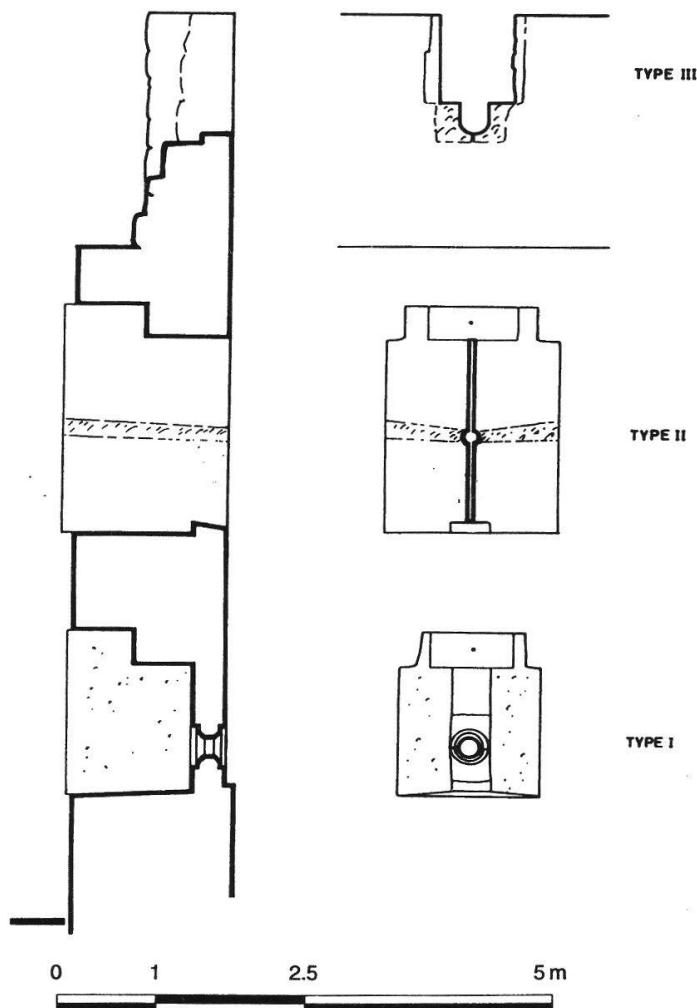
²⁸ D’après le colonel Rocolle, *2000 ans de fortification française*, t. I, Limoges-Paris 1973, p. 147.

²⁹ Cf. Albert NAEF, «Orbe – Le château et l’église», *RHV*, 1903, p. 322, et F. CHRISTE, «Orbe Esplanade du château» in *RHV*, 1990, pp. 129-130.

³⁰ M. GRANDJEAN, «Un jalon essentiel de l’architecture de brique piémontaise : L’œuvre d’Humbert le Bâtard au château de Cheneau à Estavayer (1433-1443)», in *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*, Agostino PARAVICINI-BAGLIANI et Jean-François POUDRET (s. dir), *BHV*, n° 97, Lausanne 1989, p. 176.

³¹ Cf. Daniel de RAEMY, *Château de Grandson, Rapport historique préliminaire*, 1984, p. 33, manuscrit déposé aux MHAVD.

³² AST, SR, inv. 70, fol. 179, mazzo 16, compte de la châtellenie de Sainte-Croix, 1474-1475, dépouillement D. de Raemy.



*Fig. 22. PAYERNE – Mur de ville. Restitution des trois types de percements dans la tour Ronde. Coupe et élévation intérieure.
(Dessin C. Grand, Archéotech SA)*

de; il a pu comporter des créneaux, bouchés ensuite par des canonnières du même type que les précédentes.

Les fondations dégagées sous le rural (fig. 20)

L'analyse a permis d'identifier quatre étapes de développement de ces constructions; la subdivision de la plupart des bâtisses en longues travées étroites, d'ailleurs en partie réutilisées dans le bâtiment démolî, évoque une affectation rurale. D'après le plan de 1779³³, toute la partie devant la tour est encore en jardins, qui permettent sans doute encore d'y accéder;

³³ Plans de la Grosse de Payerne, environ 1779, fol. 4+13 (ACV GB 314 c)

une grange et écurie, de plan différent des fondations retrouvées, occupent l'extrême orientale de la parcelle, alors qu'à l'ouest de la tour, des granges et écuries s'appuient déjà contre le mur de ville. Un nouveau bâtiment apparaît sur le plan de 1858³⁴, cadastré en *remise et soliveau* en avant et *portion d'une cave* en arrière du mur de refend. Les étapes suivantes, qui condamneront l'accès à la tour, remontent à la fin du XIX^e siècle ou au début du suivant.

Remarques sur le mur de ville

Le premier mur intercepté, avec sa largeur de plus de 1 m, voire 1,60 m en dessous du ressaut, jointe à l'amorce d'un fossé, ne peut guère être interprété que comme ouvrage de défense de la ville. En l'absence de tout matériel, il n'est aucunement possible de proposer une date pour son érection, antérieure à tout le moins au comblement du niveau de circulation et à la construction de l'enceinte actuelle.

Il n'a pas non plus été possible de déterminer l'origine, naturelle ou artificielle, de ce comblement. À noter toutefois que la règle voudrait que les enceintes soient étendues plutôt que réduites, et qu'à un autre endroit de la ville, c'est bien l'origine naturelle du comblement, au profit alors d'une extension, qui a pu être mise en évidence³⁵. C'est ici l'étude géologique qui permettrait peut-être de trancher; il ne nous paraît au moins pas exclu *a priori* qu'une crue de la Broye, sujette à d'importantes divagations jusqu'à sa canalisation à date récente, ait pu charrier des matériaux en quantités abondantes, impliquant ici l'abandon d'un premier système de défense et sa reconstruction après remblayage sur un niveau du terrain plus élevé, à l'abri des crues.

La datation traditionnelle de l'enceinte de Payerne est fluctuante, la plus détaillée considérant une première construction au XII^e siècle et une reconstruction au XIV^e, avec une moyenne pour le tracé actuel au XIII^e siècle³⁶.

³⁴ Plan du Territoire de la Commune de Payerne levé par Victor Rosset en 1858, fol. 7 (GB 314 e1).

³⁵ F. CHRISTE, *Payerne – Tour de Barraux et rempart – Relevé et analyse archéologique*, manuscrit dactylographié du 29 octobre 1984 déposé aux MHAVD, p. 28.

³⁶ Cf. notamment J.-M. BÉRANECK, 1612-1625. *Quelques aspects de la vie payernoise*, (s.l.n.d.) Albert BURMEISTER, *Payerne*, Payerne 1930, A. BURNAND, *Guide de Payerne et de ses environs*, Payerne 1892, P. CHESSEX, *Quelques noms de lieux de la commune de Payerne*, Payerne 1934, Maxime REYMOND, «s.v. Payerne», in le *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, E. MOTTAZ (s. dir.), t. II, Lausanne 1921, et plus récemment Stuart MORGAN, communication présentée le 15 mai 1993 à Zurzach au colloque *Les fortifications urbaines et territoriales (Moyen Âge et temps modernes)*, texte multicopié, fig. 4.

Sans aucunement prétendre à réviser cette datation, il faut pourtant rappeler qu'une bonne partie de ces murailles présente des trous de louve, dont l'usage ne se répand dans nos régions que dans le courant du XIV^e siècle³⁷. Nous avons évoqué ailleurs³⁸ la grande diversité que présentent les pans étudiés de la muraille de Payerne, dans le mode de construction, par les matériaux tout d'abord, quartiers de molasse pour l'essentiel, mêlés de tuf dans la partie sud exclusivement, boulets d'Avenches pour le «château de la reine Berthe» (cure catholique), socle extérieur en grès de la Molière ici; la technique mise en œuvre est également très différente, puisque des éléments comme semelle de fondation en boulets, ressaut de maçonnerie, trous de louve, ou marques de tâcherons n'ont été observés que dans certaines parties. La hauteur des tours, encore, varie entre 8,50 et 11,50 m, celle de la courtine entre 5,50 et 8 m, sa largeur entre 1,20 et 1,70 m, celle des fossés repérés entre 7 et plus de 20 m (fig. 23).

De même, des raccords verticaux de la maçonnerie ont pu être observés dans tous les secteurs examinés, à l'hôtel et à la rue de la Gare, à la tour Fausse et à celle de Barraux, tout comme ici. Nous en avons proposé différentes interprétations, soit une construction simultanée des deux parties par deux équipes différentes utilisant chacune sa technique; sans sombrer dans un marxisme primaire, il nous paraît toutefois quelque peu surprenant qu'un progrès technique comme ce système de levage, assez simple, ne soit pas généralement adopté pour la construction d'un ouvrage nécessaire à la collectivité³⁹. Des limites de chantier ont été observées dans les murs, construits par tranches de 10 à 15 m, de Fribourg ou de Genève, dans le secteur de Saint-Antoine⁴⁰; pour des raisons statiques, au vu de leur irrégularité, il nous paraît toutefois difficile de reconnaître à Payerne ces limites «saisonnieres», soigneusement consolidées à Genève par des blocs de molasse. Le décalage chronologique entre les dates de construction des deux parties a également été envisagé, suite à l'éboulement de l'une d'entre elles, à une limite de la muraille contre une construction

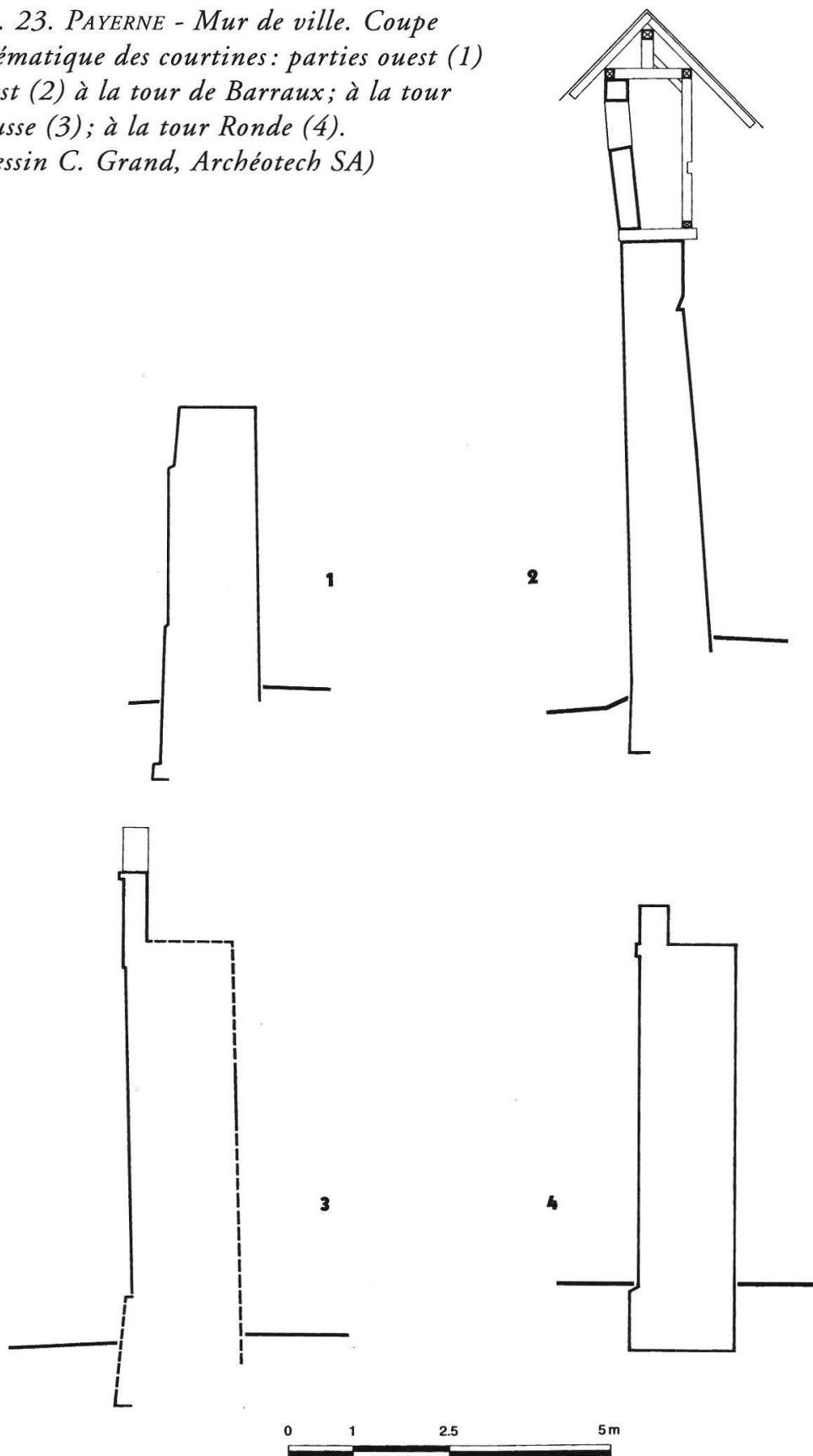
³⁷ Cf. Bernard ANDENMATTEN et D. de RAEMY (s. dir.), catalogue de l'exposition *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, Lausanne 1990, p. 140.

³⁸ Cf. le chapitre «Technique de construction» in notre rapport *Mur de ville de Payerne – Note sur la conservation du monument*, en annexe à notre rapport *Payerne – Rue à Thomas 3-7 – Relevé du mur de ville à l'est de la tour Fausse*, manuscrit dactylographié du 27 juillet 1987 déposé aux MHAVD.

³⁹ Toutefois, si cette question de la diffusion de l'innovation est bien étudiée en termes généraux, elle n'a guère été posée à l'échelle plus réduite d'une ville, voire d'un grand bâtiment.

⁴⁰ Respectivement d'après MM. Gilles Bourgarel et Jean Terrier, assemblée générale du Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen Âge, Lucerne, 30 octobre 1993.

Fig. 23. PAYERNE - Mur de ville. Coupe schématique des courtines: parties ouest (1) et est (2) à la tour de Barraux; à la tour Fausse (3); à la tour Ronde (4).
(Dessin C. Grand, Archéotech SA)



disparue, comme une tour, ou à un retour du mur de plan différent, en cas d'extension par exemple.

Le raccord de la rue des Granges trouve seul à ce jour une explication univoque, puisque les deux pans de la courtine sont ici contemporains de la tour, édifiée en 1474. L'extension ouest – celle à l'est procédant d'une reconstruction tardive – est donc antérieure à cette date.

Nous sommes ainsi de plus en plus enclins à interpréter cette grande diversité des pans de la muraille comme le produit de reconstructions partielles, suite à une amélioration du système défensif, comme ici, ou à un défaut d'entretien, ce que montre bien le relevé des murs d'Yverdon par Willading en 1686⁴¹, où la courtine présente de nombreuses fissures importantes, avec même un pan entier écroulé, remplacé par une palissade en bois.

L'observation systématique et le relevé précis des particularités constructives paraissent maintenant bien indiquer que le monument est le fruit de reconstructions partielles. Ils devront être patiemment poursuivis au gré des chantiers touchant les parties subsistantes de l'enceinte, et permettront à terme d'en déterminer précisément les différents chantiers, et d'en dater le tracé de manière moins approximative.

François Christe

Investigations et documentation : Archéotech SA, Pully, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand, Kwoiñs Pittet, André Tardent.

Rapport : *Payerne – Rue des Granges – Fouille et analyse archéologiques 1989-1993 – Rapport sur les investigations*, par François CHRISTE et Colette GRAND, Archéotech SA, Pully, décembre 1993.

PULLY – District de Lausanne – CN 1243 539 584 / 151 105
N-Br *Chemin des Chamblandes 17 – Nécropole*

Après les sites de Montreux, Fin de Tavel (VD) en 1916 et de Saint-Léonard, les Bâtiments (VS) en 1976, c'est à nouveau la construction d'une cave qui est à l'origine de la onzième intervention archéologique à Pully-Chamblandes. Une première étape s'est déroulée du 29 octobre au 24 décembre 1992 au chemin de Chamblandes 17; elle avait pour but d'étudier une surface de 25 m² afin de permettre la construction d'une cave au sud du bâtiment existant. Après la documentation des architectures et

⁴¹ Archives de l'État de Berne; cf. la légende de la fig. VIII 11 dans le catalogue précité (note 37), p. 135.

la fouille des tombes qui ne pouvaient être prélevées, la deuxième étape s'est déroulée dans les locaux du Service des monuments historiques et archéologie du canton de Vaud à Crissier. Elle a permis de dégager en fouille fine les six sépultures que nous avions prélevées.

La surface de fouille, bien que très limitée, se situe en plein centre de la nécropole néolithique. Elle se caractérise par l'extrême densité des sépultures, puisque pas moins de 14 tombes ont pu être documentées. Trois coffres situés en limite de la surface de fouille n'ont pas été dégagés, mais laissés en coupe pendant la durée des travaux.

1. Stratigraphie

Compte tenu des résultats de l'intervention menée en 1984 (Moinat et Simon, 1986), on pouvait espérer dégager une stratigraphie plus intéressante dans cette zone de la nécropole, puisqu'elle se situe dans des jardins préservés depuis la construction du quartier au début du siècle. C'était sans compter avec les travaux liés à la culture de la vigne, qui ont atteint le sommet des cistes, et dont les plus hautes (T62, 64 et 67) ont vu leurs couvertures être partiellement ou totalement détruites.

La stratigraphie présente des niveaux de remblais puis de terre à vigne sur une épaisseur de près de 80 cm à 1 m (Couches 1 et 2). Les dalles de couverture des cistes néolithiques apparaissent à la base de cet ensemble remanié; certaines sont implantées plus profondément et conservent des lambeaux de couche (C3) correspondant au niveau d'implantation des sépultures. On peut en déduire que les dalles de couverture n'étaient pas apparentes en surface du sol.

La base de la séquence est identique à celle décrite en 1986 avec des sables et graviers roux, faiblement limoneux (C4) et des sables et graviers gris lités, sans matrice fine (C5). Les tombes sont implantées dans la couche 4, les dalles de couvertures se situent à l'altitude moyenne de 404,25 m.

La fouille du niveau d'apparition des cistes n'a pas livré de mobilier, un seul objet provient de l'extérieur des structures, il s'agit d'une médaille de la Fête des vignerons de 1889.

2. Structures du Néolithique moyen

Le plan général (fig. 24) présente l'ensemble des structures reconnues. Aux quatorze sépultures repérées, on peut ajouter une série de six trous de poteau qui recoupent les tombes. Ils sont postérieurs au Bronze final, mais n'ont pas livré de mobilier susceptible de les dater plus précisément.

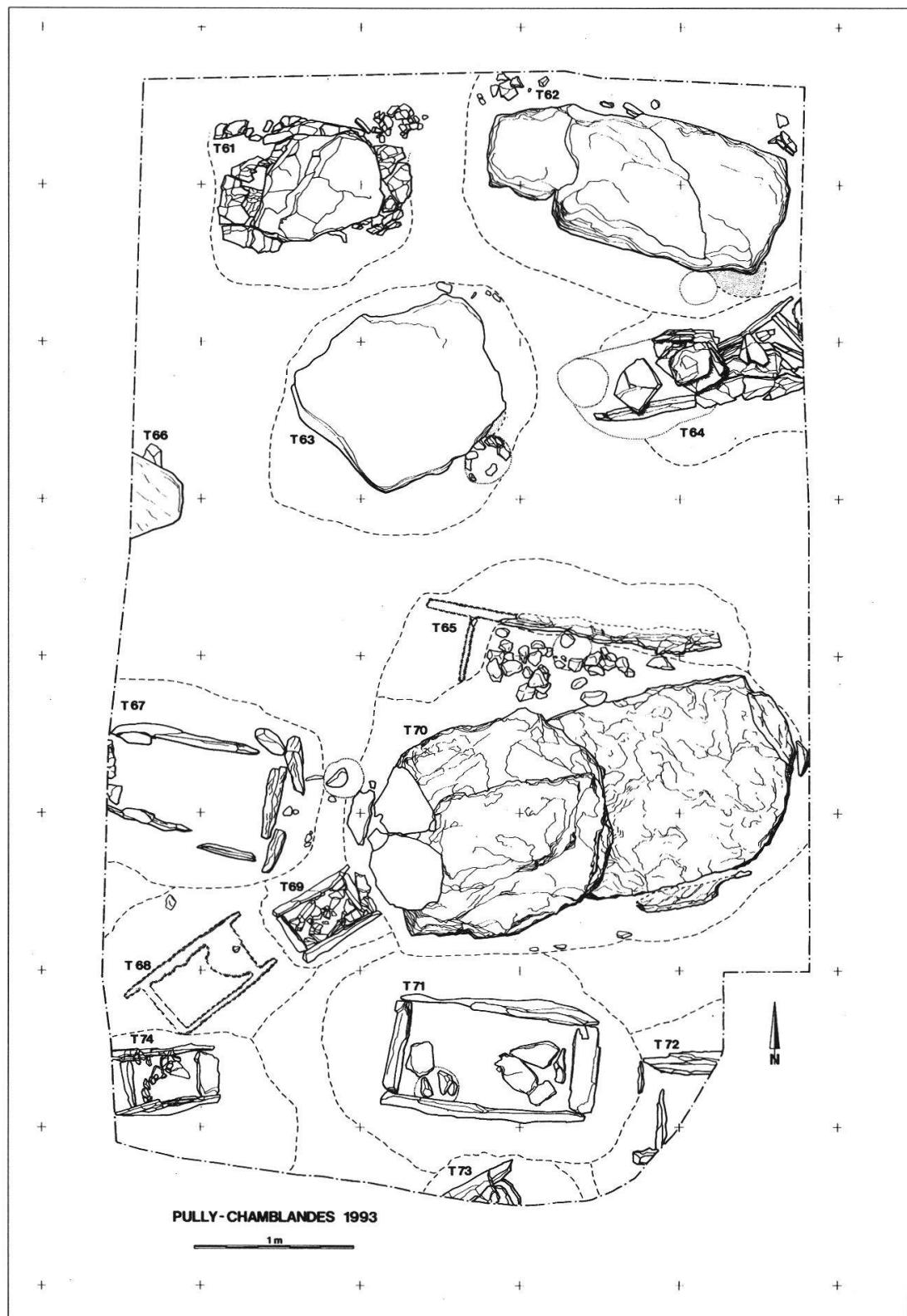


Fig. 24. PULLY – Chamblandes.
Plan de la fouille de Pully-Chamblandes, 1992-93. (Dessin P. Moinat)

Mis à part la tombe 70 dont il sera question plus bas, l'inventaire des sépultures comprend treize tombes en cistes que l'on peut rattacher à la nécropole néolithique :

- T61 – Tombe contenant trois inhumations. Le mobilier se compose d'une pointe de flèche à base concave déposée sous le crâne du premier inhumé.
- T62 – Ciste de grande dimension, parfaitement conservée. Elle contient les inhumations de 5 individus, trois adultes et un enfant, ainsi que quelques os dispersés appartenant à un enfant mort en bas âge. Cette tombe n'a pas livré de mobilier.
- T63 – La face inférieure de la dalle de couverture présente des sillons parallèles interprétés comme des traces liées à l'extraction ou l'aminçissement de la dalle. La tombe contient les inhumations de trois individus adultes, le mobilier se compose de coquillage (traces) et d'une zone colorée par de l'ocre rouge.
- T64 – Le coffre est partiellement détruit, avec des dalles cassées en place (bord sud) ou déplacées (couverture et bord ouest) attestant d'une intervention récente peut-être liée à l'exploitation des dalles au début du siècle. Sous les dalles cassées, la sépulture contenait deux inhumations d'enfants. La tombe n'a pas livré de mobilier.
- T65 – Tombe détruite au Bronze final par l'implantation de T70. Le coffre est formé des dalles nord et ouest, complètement dégradées, les deux autres sont absentes. Il contenait deux adultes très mal conservés (membres inférieurs et fragments de calotte crânienne). Le mobilier se compose de fragments de défenses de sangliers et d'une lame d'email avec trois perforations. La tombe est scellée par un niveau de galets contemporain de la mise en place de la tombe 70. L'ensemble est recoupé par un trou de poteau plus récent.
- T66 – La tombe 66 n'a pas été fouillée, car elle se situait hors d'atteinte du projet de construction et sous une remise. La coupe indique la présence d'un lambeau de couche (C3) qui scelle la fosse de la tombe et couvre le coffre.
- T67 – L'aspect inhabituel de l'architecture est souligné par la dégradation des dalles de molasse. Les petits côtés de la ciste sont absents (à l'ouest) ou cassés (à l'est). Les dalles nord et sud ne viennent pas en appui sur les petites. Les interstices sont comblés avec des galets. La forme générale de la tombe, en trapèze, avec le côté large à la tête est assez inhabituelle. La tombe contenait quatre adultes, sans mobilier.
- T68 – Coffre formé de quatre dalles de molasses (?). Cette structure ne se signalait plus que par des traces de sable rouge correspondant à

la décomposition des dalles dans le sol. Sépulture vide, sans mobilier.

- T69 – Le coffre est conservé avec sa dalle de couverture affaissée au centre. La ciste n'a pas livré de restes osseux mais 10 perles noires en jayet; elle correspond vraisemblablement à une inhumation d'enfant.
- T71 – Ciste de grandes dimensions, dont la couverture n'est représentée que par quelques fragments de dalle. Elle contenait quatre adultes accompagnés de perles en jayet et en calcaire, ainsi que d'un fragment de céruse ou de galène (*cf.* à ce propos Baudais et Kramar, 1990).
- T72 – Tombe non fouillée, de dimensions comparables à T62, elle n'a apparemment pas de couverture.
- T73 – Tombe non fouillée, l'observation de l'angle nord-est de la ciste ne permet pas d'estimer sa taille. La dalle nord est cassée, très inclinée vers l'intérieur du coffre.
- T74 – Coffre conservé avec la dalle de couverture effondrée. Sépulture vide, sans mobilier.

Toutes les inhumations sont orientées avec la tête à l'est, en position repliée sur le côté gauche. Les variations concernent la position du tronc, parfois sur le dos, et sont probablement liées à des contraintes de place à l'intérieur des caissons.

Cette nouvelle série permet de confirmer des observations anciennes. Dès 1880, à l'occasion de la construction de la maison qui jouxte les fouilles de 1993, Morel-Fatio signale des petits coffres vides. Compte tenu du mobilier de T69, on peut confirmer qu'il s'agit d'inhumations d'enfants, mais dont les restes osseux ne sont pas conservés.

Les intervalles de temps entre les inhumations et le mode de dépôt des corps peuvent être très variables. La tombe 61 correspond à une ciste dont les dépôts se font en relativement peu de temps. Il y a formation d'un amas constitué de trois corps superposés dont les coxaux et les crânes forment des points hauts, alors que les petits os tombent dans le fond de la sépulture. La tombe 62 montre un autre mode d'utilisation de l'espace interne (fig. 25). Les corps occupent la totalité de la surface disponible. La dislocation des connexions stables indique des intervalles plus longs entre les inhumations. Le bord ouest, aux pieds des individus, reste libre d'ossements, un effet de paroi suggère un cloisonnement de l'espace interne.

Le mobilier est très rare. La majorité de la parure en coquillages n'est pas conservée, mais est encore visible à l'état de trace. Les fragments de

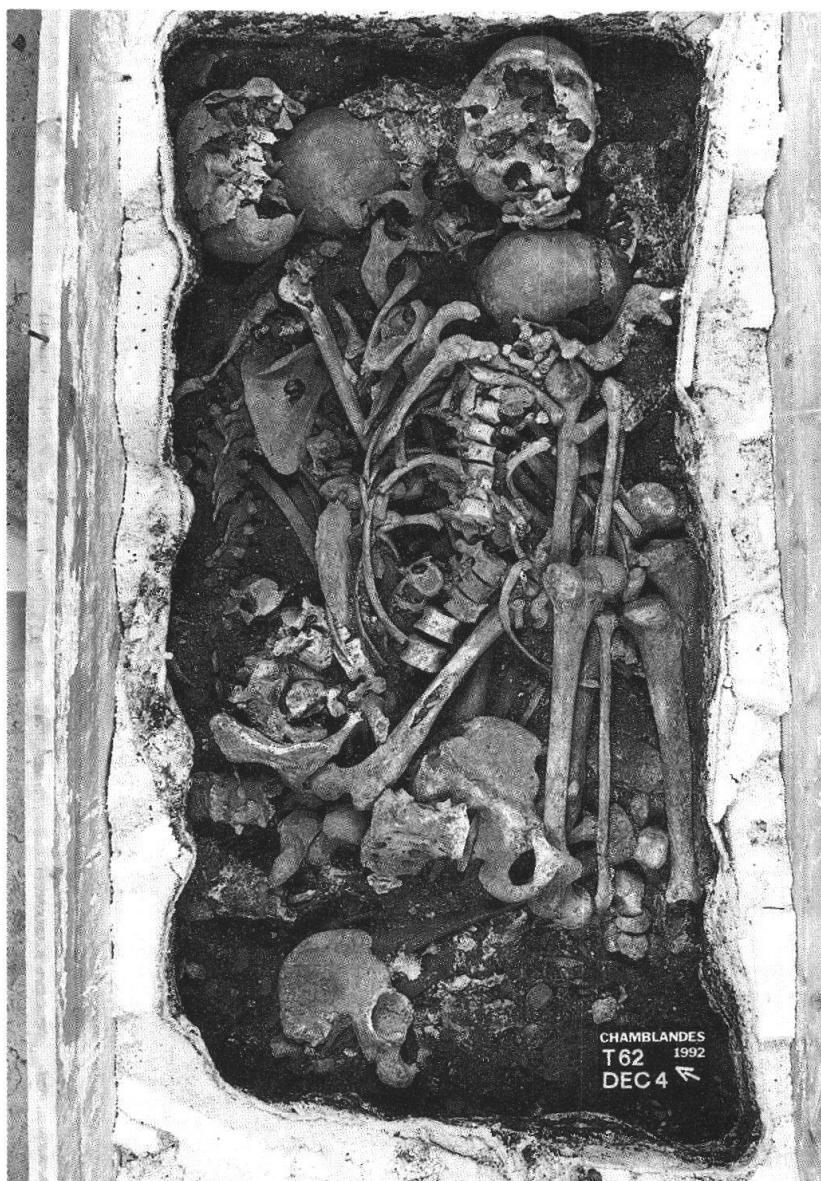


Fig. 25. PULLY – Chamblandes. Tombe 62 après le prélèvement sur le terrain. Elle contient cinq individus. On remarquera l'effet de paroi aux pieds des inhumés. Un coxal a basculé dans l'espace vide. (Photo MHAVD)

défenses de suidés de la tombe 65 sont en nombre trop limité pour confirmer la présence d'un nouveau pectoral.

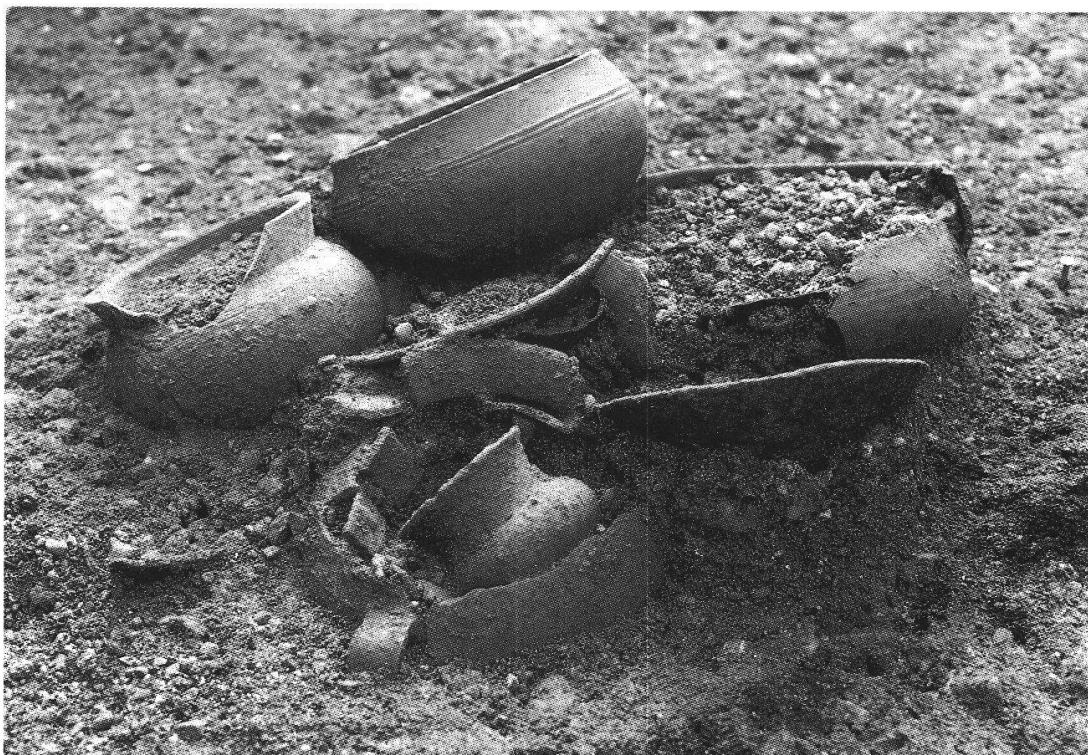
L'organisation en plan peut également être reconsidérée. La fouille confirme la présence d'une zone centrale de très forte densité. Elle englobe à l'est les fouilles de 1984, à l'ouest celles d'Albert Naef en 1901 et au centre les découvertes de 1993.

3. Tombe 70 – une incinération de la fin du Bronze final

La couverture de cette tombe est formée de trois dalles qui se chevauchent. Les deux premières à l'ouest sont en molasse, celle qui couvre la moitié est de la tombe est en gneiss. Par sa forme et sa composition, la dalle du milieu peut être considérée comme la réutilisation d'une dalle de couverture de ciste, peut-être T65 partiellement détruite par l'implantation.

La fosse de la tombe a des dimensions de l'ordre de 3 m sur 2 m ; elle présente un comblement double, avec au centre un rectangle nettement dessiné de 2 m sur 0,6 m. Elle est conservée sur 53 cm entre le fond de la fosse et le sommet de la couverture. En surface, les deux tiers de la sépulture sont comblés par un gravier très meuble sans mobilier, mais avec plus de 500 vertèbres et côtes de serpents. Le tiers ouest est comblé par un sédiment noir très limoneux, qui contient un dépôt composé de 8 vases complets et des objets métalliques. Les céramiques s'organisent en deux niveaux successifs, une urne contenant des os incinérés et l'ensemble du mobilier métallique au fond, six autres vases sont déposés au-dessus du premier (fig. 26). Le niveau supérieur a basculé contre le bord sud de la tombe.

Fig. 26. PULLY – Chamblan-des. Céramiques de la tombe 70. L'ensemble du mobilier est déposé en deux niveaux. (Photo MHAVD)



Une analyse micromorphologique (Michel Guélat, en cours) permettra de déterminer la composition du remplissage «charbonneux» qui entoure les céramiques. Une première observation des lames montre qu'il se compose des cendres de l'incinération mais également de bois non brûlé.

Les ossements incinérés sont pour la plupart regroupés dans l'urne située au fond de la sépulture, mais le remplissage livre également quelques esquilles. La différence de fragmentation entre ces deux ensembles est importante, la céramique contenant les plus gros fragments.

L'étude du mobilier est à réaliser ; nous mentionnerons simplement la présence de quelques décors importants. Deux jattes présentent des registres de cannelures et de décors peints. Dans un cas il s'agit de deux cannelures situées au-dessus du diamètre maximum et recouverte d'une bande noire. L'autre jatte est décorée de triangles noirs orientés pointes en haut, qui partent de deux cannelures et se terminent vers le bord. Le pot contenant les restes de l'incinération est muni d'une anse large, et de registres rectangulaires composés de décors occulés.

Le mobilier métallique se compose de deux tubes en tôle de Bronze de 4,5 et 10 cm de longueur, d'une épingle à tête vasiforme avec disque de fer et parties terminales en bronze, et d'un rasoir de forme trapézoïdale, *Trapezrasiermesser* de Jockenhövel. Cet ensemble se rattache à la fin du Bronze final, probablement au Ha B3 de Müller-Karpe.

Cette découverte permettra de restituer l'architecture de la tombe. La micromorphologie précisera le contenu des cendres et confirmera peut-être l'existence d'un coffre autour de la tombe. Cette question a déjà été évoquée à propos des incinérations de la fouille de Chavannes 29 à Lausanne (Kaenel et Klausener, 1990). Elle correspond à la restitution proposée pour la tombe de Singen (Kimmig, 1981), qui contient un important dépôt daté du Ha B3.

4. Dalle de couverture de T70

Dès les premiers décapages, la dalle est de la couverture de l'incinération a attiré notre attention (fig. 27). Il s'agit d'une dalle de gneiss quartzo-muscovitique (détermination Marc Weidmann) de 1,77 sur 1,22 m. Elle présente deux types de façonnage : le bord situé au nord est finement travaillé, la tranche de la dalle est arrondie, les trois autres côtés sont simplement débités par enlèvement de grands éclats sur les deux faces, sans retouche fine. Ces enlèvements dégagent un petit rostre (?) au sommet, la base est droite avec des angles arrondis. La dalle n'est pas gravée, sa texture feuillettée et altérée ne permettra probablement pas de reconnaître des traces de bouchardage. Sa forme générale évoque une statue-menhir avec



Fig. 27. PULLY – Chamblandes. Détail de la dalle de couverture de T70, avec le dégagement d'un rostre (?) au sommet de la dalle. (Photo MHAVD)

le dégagement des épaules et d'un rostre au sommet, mais il faut attendre une étude complète pour s'en convaincre, car le travail très peu soigné et le contexte ne parlent pas en faveur de cette interprétation.

5. Conclusions

La fouille des cistes néolithiques n'apporte pas beaucoup d'éléments nouveaux. On signalera tout de même le nombre élevé d'inhumés par sépulture, ainsi que le mode de fonctionnement des cistes tout à fait comparable aux exemples fouillés à Vidy de 1989 à 1991.

L'apport principal concerne le plan d'ensemble de la nécropole. La fouille confirme la présence d'une zone centrale de très forte densité et non pas de petits groupes de sépultures comme le laissait penser le plan des fouilles d'Albert Naef.

Les découvertes relatives à l'Âge du Bronze à Chamblandes ne concernaient qu'un ensemble de mobilier provenant probablement d'une tombe du Bronze ancien. La tombe 70 permet de confirmer que cette terrasse glacio-lacustre a également servi de cimetière au Bronze final. Elle fournit un ensemble clos intéressant probablement la transition Ha B3/Ha C et

donnera des informations précises sur les pratiques et l'architecture funéraire.

Patrick Moinat

Investigations et documentation : P. Moinat – MHAVD.

Bibliographie

- Dominique BAUDAIS, Christiane KRAMAR, *La nécropole néolithique de Corseaux «en Seyton» (VD, Suisse)*: CAR 51, Lausanne 1990.
- A. JOCKENÖVEL, *Die Rasiermesser in Mitteleuropa*. München 1971, PBF, 8, 1.
- G. KAENEL et Max KLAUSENER, *Quelques tombes à incinération du Bronze final (X^e siècle avant J.-C.) à Vidy (Lausanne, VD)*. ASSPA, 73, 1990, pp. 51-82.
- Wolfgang KIMMIG, «Ein Grabfund der jüngeren Urnenfelderzeit (Hallstatt B3) mit Eisenschwert von Singen am Hohentwiel» in Haefner, H. Éd., *Frühes Eisenzeit in Europa, Acta des 3. Symposiums des «Comité pour la sidérurgie ancienne de l'UISPP»*, Schaffhausen und Zürich 14-16 octobre 1979, Schaffhausen 1981, pp. 37-43.
- P. MOINAT et C. SIMON, *Nécropole de Chamblan-des-Pully, nouvelles observations*. ASSPA, 69, 1986, pp. 39-55.
- J.-L. VORUZ, *Hommes et Dieux du Néolithique. Les statues-menhirs d'Yverdon*. ASSPA, 75, 1992, pp. 37-64.

ROCHE – District d'Aigle – CN 1264 561 450 / 134 420

Br *Châble de Follaterres – Abri sous roche*

L'abri découvert en 1992, lors de prospections et de sondages dans la zone d'extension des carrières, s'ouvre vers l'ouest en direction de la plus forte pente. Il atteint une longueur de près de 25 m pour une profondeur d'environ 6 m, avec une dénivellation N-S d'environ 15 m. Deux amas de blocs, dont la mise en place s'est faite bien avant l'occupation, le divisent en trois paliers. La fouille s'est concentrée sur le palier inférieur, au sud, et un grand sondage y a été réalisé mécaniquement.

Les résultats présentés ici doivent être considérés avec prudence, l'étude proprement dite n'ayant pas encore débuté. La stratigraphie présente deux ensembles sédimentaires différents :

- 1 – dans l'ensemble I supérieur, de type dépôt en pente, s'alternent des couches très bien litées de cailloutis anguleux sans matrice et des lits de sédiments pulvérulents.

2 – l'ensemble II inférieur se compose de limons argileux jaunes très compacts résultant de phénomènes karstiques.

Deux niveaux archéologiques ont été repérés à la base de l'ensemble supérieur. Ils sont bien individualisables au centre de l'abri, mais ne forment plus qu'une seule couche au fond (biseautage des couches). À l'extérieur, les niveaux sont bouleversés par les nombreux blocs tombés de la falaise et le matériel est diffus dans une couche d'environ 30 cm d'épaisseur. L'ensemble inférieur est stérile. Sur le palier supérieur, la base de l'ensemble I a livré du matériel extrêmement récent (fil de fer moderne).

Deux structures ont été observées (foyers). Le premier, creusé en cuvette, très riche en charbons (branches carbonisées) est probablement antérieur aux deux niveaux archéologiques. Il contient quelques fragments osseux dont certains ont été carbonisés. Le deuxième, situé hors de l'abri semble se rattacher au niveau archéologique inférieur.

Le premier niveau archéologique a livré un fragment d'«aiguille» en bronze (épingle à col perforé?), deux petits anneaux de bronze (diamètre 15 mm) et une fusaïole bitronconique d'argile cuite. La céramique est de bonne qualité, à fonds plats. Les tessons décorés sont rares : deux présentent un cordon horizontal digité (probablement le même récipient), un autre une suite de barrettes obliques en ajout de pâte. La présence dans ce niveau d'un fragment de pied annulaire met en doute la contemporanéité des vestiges (Bronze ancien/moyen, la Tène ou postérieur).

Le deuxième niveau est riche en céramique grossière à fonds plats (diamètre environ 10 cm) et à épaulement dont la panse s'ouvre largement et dont l'ouverture dépasse 20 cm de diamètre (Bronze ancien/moyen?).

Notons également la présence d'une pièce de monnaie du XV^e siècle frappée à Gênes dans le niveau supérieur aux niveaux archéologiques.

François Mariéthoz

Investigations et documentation : F. Mariéthoz – MHAVD.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 280 / 171 830
MA *Les fouilles archéologiques au chevet extérieur de l'église en 1993*

Entreprise dans le cadre des travaux de restauration de l'église de Romainmôtier, et imposée par l'assainissement des fondations du chevet, la fouille archéologique à l'est du chœur peut s'inscrire dans le contexte plus général de l'ensemble du cloître.

En élévation, la lecture des structures permettait de conclure que l'actuel sanctuaire quadrangulaire avait été élevé à la place de l'abside centrale de l'église romane (chevet à trois absides), construite au début du XI^e siècle, après la reprise du couvent par les Clunisiens. Ce nouveau sanctuaire est lié aux structures de la chapelle sud qui remplaça l'absidiole latérale de l'église romane. Selon des critères stylistiques, ce chantier peut être daté aux XIII^e/XIV^e siècles. Au nord, cependant, l'absidiole romane persista jusque vers le milieu du XV^e siècle, où elle fut remplacée par l'actuelle chapelle de Juys.

Les fouilles récentes ont non seulement confirmé cette chronologie, mais ont de plus démontré qu'un premier projet prévoyait seulement le remplacement du chœur central ; ce n'est qu'après la pose des fondations que fut prise la décision de poursuivre le chantier vers le sud. Cela apparaît clairement par une césure verticale dans les fondations, correspondant à un contrefort dirigé vers le sud, comme celui qui fut réalisé au nord. Cette césure ne se prolonge pourtant pas dans les élévations. Un caveau enterré, voûté à l'origine, mais aujourd'hui vide de ses inhumations, bute contre le chevet de la chapelle quadrangulaire latérale.

Vers le sud, la nouvelle chapelle butait contre le mur nord d'une grande salle voûtée qui outrepassait vers l'est l'ancienne absidiole romane. Cette sacristie (ou salle capitulaire), dont les structures ont été mises au jour lors d'une précédente campagne de fouilles (1990), a elle-même remplacé une salle plus ancienne, de plan plus étendu et décalé vers l'ouest. Le mur nord de cette dernière, se développant lui aussi au-delà de l'absidiole romane, a partiellement été repris pour les structures de la nouvelle salle. Les recherches au pied du chevet ont révélé que les fondations de cette grande salle, probablement gothique, sont antérieures à celles du sanctuaire des XIII^e/XIV^e siècles. En effet, les fondations de celui-ci butent contre celles de la salle.

Les élévations, disparues à cet endroit lors de la démolition de la salle, sont recouvertes par un grand contrefort d'époque bernoise, ce qui rend toute lecture impossible.

Dans toute la tranchée de fouille, large de 3,50 m au maximum à partir du socle du chevet, 82 tombes du cimetière de l'époque monastique ont été dégagées. Si 58 d'entre elles peuvent être attribuées au cimetière contemporain soit de l'église romane à absides, soit du sanctuaire gothique, le manque de relations stratigraphiques empêche de rattacher 24 inhumations à l'une ou l'autre de ces époques. Le matériel archéologique est caractérisé par des fragments de tuiles, de carreaux de poêles, de céramique, de verre, des clous, un cachet en bronze. Un patenôtre en os tourné était en relation directe avec une tombe.

Les fouilles ont été menées jusqu'à la terre naturelle uniquement dans le caveau au sud, où les travaux liés à la restauration précédente avaient atteint une profondeur plus importante qu'au nord. Ailleurs, nos recherches ont été interrompues à un niveau intermédiaire, défini d'entente avec l'architecte, en considération de la profondeur nécessaire pour l'assainissement des fondations; les sépultures les plus anciennes n'ont ainsi pas été atteintes.

Peter Eggenberger et Philippe Jaton

Investigations et documentation : AAM – Moudon, Peter Eggenberger, Philippe Jaton, Jachen Sarott, Elsbeth Wullschleger.

Rapport: *Romainmôtier VD. Église. Fouilles archéologiques extérieures du chevet 1993*, par Philippe JATON et Jachen SAROTT; *Inventaire des trouvailles*, par Gabriele KECK, AAM, Moudon, décembre 1993.

SAINT-SAPHORIN – District de Lavaux – CN 1244 550 660 / 147 080
R-HM-M Le bourg

L'assainissement des canalisations dans les rues du village, dès mars 1993, a été placé sous surveillance archéologique, avec des contraintes draconiennes, notamment sur le plan des délais d'intervention.

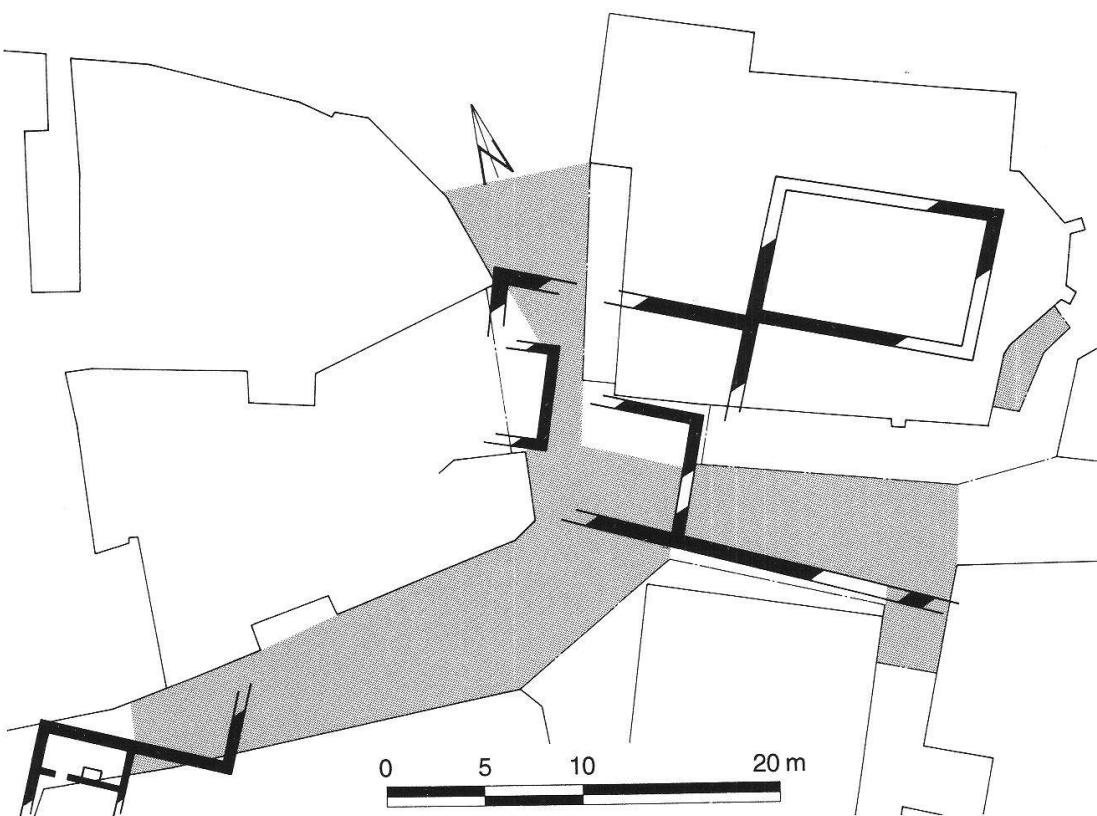
La *villa gallo-romaine*

L'établissement gallo-romain est connu de longue date, avec la découverte de vestiges au sud-est du village lors de la construction de la route cantonale en 1829. La fouille de l'église en 1968-1969 avait ensuite mis au jour des murs et des fragments de sol contemporains.

À l'ouest et au sud de l'église, les fouilles sous la rue ont permis de dégager des bâtiments avec deux étapes d'aménagement au moins (fig. 28); plusieurs salles avec sol en *terrazzo* présentaient des murs recouverts d'enduit peint de motifs végétaux, en deux phases superposées; la plus récente pourrait remonter à la première moitié du II^e siècle de notre ère⁴². L'extrémité orientale du complexe était occupée par des bassins en mortier au tuileau recouvert de dalles de calcaire blanc, où des *tubuli* ont été récoltés. Le site a été tout récemment encore interprété comme une *mansio* ou un relais de frontière avec un *fanum* à 300 m à l'est de l'église⁴³; les nouvelles découvertes, celle de l'aile

⁴² Selon M. Michel Fuchs (lettre à l'auteur du 28 décembre 1993).

⁴³ Peter EGGENBERGER, Laurent AUBERSON, *Saint-Saphorin en Lavaux – Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église*, CAR, n° 56, Lausanne 1992, pp. 17-33.



*Fig. 28. SAINT-SAPHORIN – Le bourg. Plan des murs de la villa (murs sous l'église d'après AAM) ; en gris, la zone d'inhumation.
(Dessin Archéotech SA)*

balnéaire notamment, obligent déjà à réviser cette hypothèse en faveur d'une *villa* assez importante, dont la surface devait atteindre 2000 m² au moins. Les quelques tessons récoltés confirment la datation entre le I^{er} et le IV^e siècle de notre ère donnée par la céramique trouvée sous l'église⁴⁴.

Le cimetière

Après l'abandon de la partie sud-ouest de la *villa*, le site a été converti en cimetière, où plus de 120 tombes ont pu être sommairement fouillées. Deux d'entre elles seulement, au sommet de la séquence, ont livré du matériel, qui constitue le seul repère chronologique pour l'utilisation du cimetière : une «coquille Saint-Jacques» tout d'abord, gage de l'accomplissement du pèlerinage de Compostelle, en faveur dès le IX^e siècle, avec deux périodes particu-

⁴⁴ Marc-André HALDIMANN, «La céramique gallo-romaine de l'église de Saint-Saphorin» in *op. cit.* à la note précédente, pp. 81-95.

lièrement prospères aux XII^e puis aux XIV^e et XV^e siècles⁴⁵; une bourse ensuite, vraisemblablement en cuir, qui contenait quatre monnaies, notamment deux bractéactes, qui n'ont pas pu être datées plus précisément qu'entre le XIII^e et le XVI^e siècles⁴⁶. Une partie des tombes des niveaux inférieurs comportait des coffrages en bois; d'autres n'étaient dotées que d'une planche de couverture portant sur quatre pierres posées de chant aux extrémités, en laissant parfois émerger la tête. Implantées dans la couche de démolition de la *villa*, ces tombes, toutes individuelles et dépourvues de matériel, doivent remonter au haut Moyen Âge.

Les vestiges médiévaux

Les vestiges médiévaux rencontrés sont rares, avec peut-être la fondation de la porte à l'extrémité ouest du village, à l'est le fond pavé de la cave d'une maison disparue, enfin un mur isolé au centre, sous la place du Peuplier.

François Christe

Investigations et documentation : Archéotech SA, Pully, Béatrice Blandin, F. Christe, C. Javet, François Menna, F. Meylan, J. Monnier, Daniel Pedrucci, S. Reymond, S. Reymondin.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 550 / 145 800
HM-M Église Saint-Martin

Le résultat des fouilles entreprises dans le sol de l'église en 1989-1992 a été consigné dans divers rapports préliminaires :

Vevey VD. Saint-Martin. Les fouilles archéologiques dans le sous-sol, 1989-1992, par Philippe JATON, en collaboration avec Peter EGGENBERGER et Heinz KELLENBERGER; *Analyse des sépultures*, par Laurent AUBERSON; *Le matériel archéologique. Inventaire des trouvailles*, par Gabriele KECK, AAM Moudon, février 1993.

Publication : Gabriele KECK, *Des tombes dans l'église de Vevey. Archéologie du Moyen Âge. Le canton de Vaud du V^e au XV^e siècle*, catalogue d'exposition, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne 1993, pp. 67-70.

⁴⁵ Daniel THURRE, «Vandœuvres sur le chemin des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle», in le catalogue de l'exposition *Au temps du pacte. Vandœuvres, Genève et le Comté aux XIII^e et XIV^e siècles*, Genève-Vandœuvres 1991, p. 105.

⁴⁶ Détermination par M^{lle} Anne Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles, Lausanne; communication du 30 mars 1993.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 400 /
180 740

L-R-HM Rue des Philosophes 21 – Rempart gaulois à poteaux
verticaux, bâtiment gallo-romain et nécropole du haut
Moyen Âge

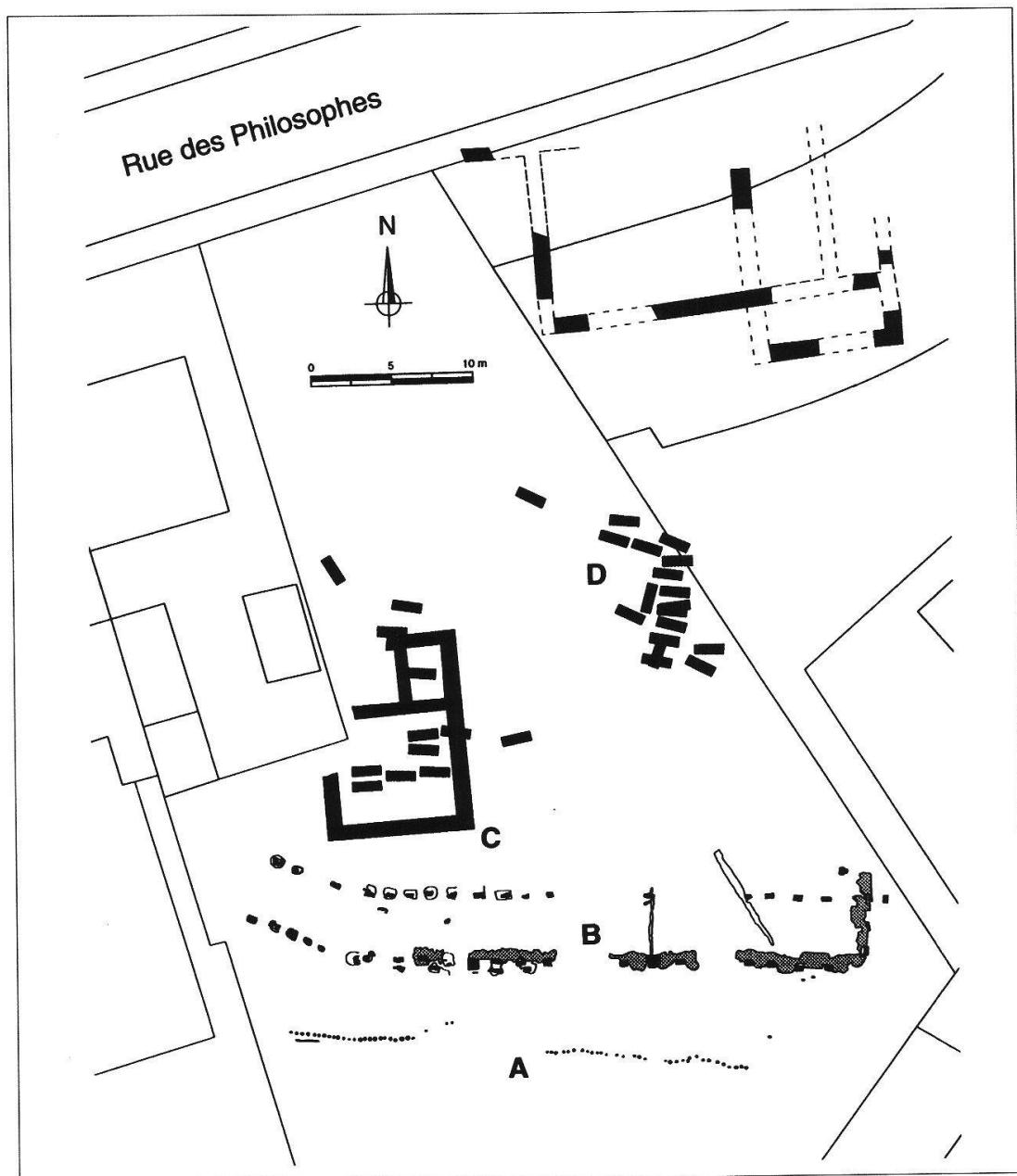


Fig. 29. YVERDON – Rue des Philosophes 21. Plan général. A: palissade celtique. B: rempart celtique. C: bâtiment gallo-romain. D: sépultures de l'Antiquité tardive (Dessin Archéodunum SA/MHAVD)



Fig. 30. YVERDON – Rue des Philosophes 21. Détail d'un des poteaux du rempart celtique. (Photo Archéodunum SA)

Une portion supplémentaire du rempart gaulois découvert en 1992 lors de la construction d'un immeuble a pu être fouillée à l'occasion du terrassement d'un garage souterrain contigu (ASSPA 76, 1993, pp. 193-194). Le plan de l'ouvrage est à nouveau apparu très clairement (fig. 29, B) : deux rangées parallèles de gros madriers verticaux distants d'environ

1,40 m à 1,80 m d'axe en axe. De section quadrangulaire (environ 0,50 m sur 0,20 m), ils sont conservés sur une hauteur allant jusqu'à 0,70 m de hauteur (fig. 30) et comportent de nombreuses traces de travail (encoches, marques d'outils, etc.). Les premiers résultats dendrochronologiques (LRD Moudon) obtenus sur des bois provenant des fouilles précédentes révèlent une seule phase de construction. Plusieurs bois ont livré une date d'abattage précise : automne/hiver 82/81 avant J.-C. (1 bois) et automne/hiver 81/80 avant J.-C. (2 bois). À l'avant de ce dispositif, la présence d'une palissade, déjà entrevue lors des investigations antérieures, a été confirmée (fig. 29, A).

Au nord du rempart sont apparues les fondations d'un bâtiment rectangulaire gallo-romain (fig. 29, C) ainsi qu'une trentaine de tombes de l'Antiquité tardive appartenant sans nul doute à la nécropole du Pré de la Cure (fig. 29, D), partiellement fouillée en 1991 et 1992 (ASSPA 75, 1992, pp. 202 et 76, 1993, p. 222).

Frédéric Rossi

Investigations et documentation : Archéodunum SA – MHAVD.

Publications : Frédéric ROSSI, *Deux poupees en ivoire d'époque romaine à Yverdon-les-Bains VD*, in *AS* 16. 1993.4, pp. 152-157.

Frédéric ROSSI, Lucie STEINER et François MENNA, «Yverdon-les-Bains : de l'époque romaine au Moyen Âge», in *Archéologie du Moyen Âge. Le canton de Vaud du Ve au XVe siècle*, catalogue d'exposition, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne 1993, pp. 23-28.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon-les-Bains – CN 1203
539 420 / 180 780
R Rue des Philosophes 13

L'étude d'un ensemble de céramiques gallo-romaines récoltées en marge des investigations faites en 1990 a conclu à la proximité d'un atelier de potier dans cette partie du *vicus* d'Eburodunum.

Cf. Rodolphe KASSER, *L(UCIUS)AEMIL(IUS) FAUSTUS, potier yverdonnois de l'époque de Tibère (-Claude)*, in *ASSPA* 76, 1993, pp. 169-172.

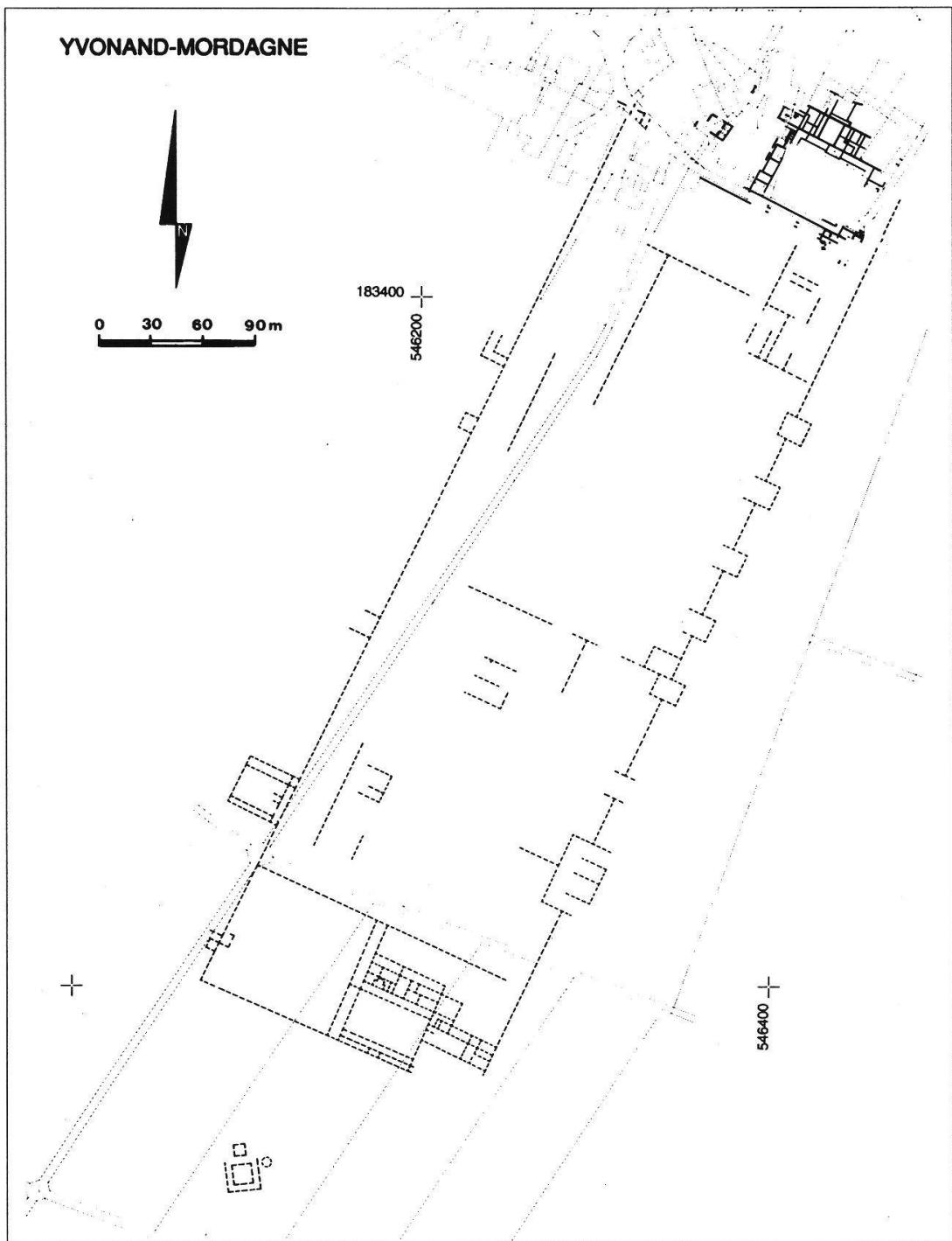


Fig. 31. YVONAND – Mordagne. Plan général de la villa gallo-romaine. En tireté, les structures visibles par photographie aérienne; en trait, les vestiges de la pars urbana fouillées de 1976 à 1991.
(Dessin N. et C.-A. Paratte, MHAVD)

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 546 400 / 183 500
R *Mordagne – Villa romaine*

1. Introduction

Une série de photographies aériennes prises en 1992 ont permis de reconnaître très nettement l'angle sud-est de la *villa* gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne, resté caché jusqu'alors. Ces nouvelles découvertes, associées aux résultats de l'élaboration des fouilles récentes ainsi qu'aux premiers éléments donnés par l'étude des peintures murales, nous permettent de proposer un nouveau plan archéologique de la *villa*, de montrer les différents états successifs de sa *pars urbana* et d'esquisser une première tentative de restitution du décor de ses portiques⁴⁷.

2. La photographie aérienne et le plan d'ensemble (fig. 31)

Des prises de vue effectuées lors d'un survol du site en juillet 1992 ont permis de repérer les vestiges de la partie orientale du bâtiment situé au sud de la *villa*⁴⁸. La transposition des ces nouveaux éléments sur le plan cadastral a donné lieu à une vérification générale des clichés plus anciens. De plus, le repérage, lors des investigations de 1990-1991, des murs d'enclos est et ouest a permis d'axer correctement les traces qui, jusqu'à maintenant, n'étaient pas reliées à des vestiges fouillés.

Ainsi la *villa* d'Yvonand présente-t-elle maintenant un plan complet dont les particularités méritent d'être soulignées. Il s'agit d'une *villa* à plan axial et à *pars urbana* séparée de la *pars rustica*. Si l'ensemble de bâtiments situé au nord du domaine a pu effectivement être défini, grâce aux fouilles, comme *pars urbana*, force est de constater que les vestiges situés symétriquement au sud présentent les mêmes caractéristiques. Il est donc permis de penser que nous sommes en présence d'une *villa* comportant deux *pars urbana* situées de part et d'autre du domaine. Il est probable par ailleurs que cette situation résulte en fait de la réunion de deux *villae* construites à des époques différentes, comme le suggèrent la juxtaposition

⁴⁷ Références bibliographiques : Marina ANDRES-COLOMBO, «La villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne et son cadre rural», in *Études de Lettres*, 1982-1, pp. 85-103 ; ASSPA 74, 1991, p. 281 ; ASSPA 75, 1992, pp. 230 - 231 ; ASSPA 76, 1993, p. 223.

⁴⁸ Je remercie M. François Francillon, auteur des clichés, qui a bien voulu m'initier au travail délicat de transposition sur le fond cadastral, des vestiges décelés sur les vues obliques ou sub-verticales. Le redressement des images a été effectué manuellement en se fondant sur la mesure des limites de champs. (Réf. des clichés pris en compte : 388.2.6 / 388.7.18 / 388.7.23).

et le décrochement des deux bâtiments situés au milieu du mur d'enclos oriental et la présence d'un mur séparant la *pars rustica* à cet endroit. Enfin, l'existence de bâtiments érigés à cheval sur le mur d'enclos est aussi un phénomène propre à la *villa* d'Yvonand.

3. Les états successifs de la *pars urbana* (fig. 32)

La *pars urbana* située au nord du domaine a subi d'importantes modifications au cours de son utilisation. En plus de la création d'une pièce chauffée par hypocauste et du réaménagement de la disposition de certaines pièces, le fait le plus marquant concerne l'élargissement de la partie méridionale du double portique et son agrandissement vers l'ouest, afin de créer, semble-t-il, un grand corridor reliant les deux parties orientale et occidentale du palais. L'ensemble de peintures murales étudié plus loin provient vraisemblablement du premier état de construction de ce portique, comme le laisse penser sa situation en remblai et sa position, plus basse que le niveau des sols (fig. 32, P).

Le mobilier recueilli dans la *pars urbana* n'a pas permis de proposer une chronologie absolue de ces différents aménagements, de toute façon situés dans le deuxième siècle.

Un établissement de caractère tardif, vraisemblablement du IV^e siècle, s'est installé ultérieurement sur le site après l'abandon de la *villa* par son propriétaire et surtout après la ruine du bâtiment, comme l'atteste le fait que les maçonneries tardives, réutilisant les blocs brûlés à disposition, sont élevées sur les murs romains détruits jusqu'au niveau des *terrazzos*.

Il s'agit d'un bâtiment de plan quadrangulaire (fig. 32, structures tardives), dont le plan précis et la fonction nous échappent pour l'instant, comportant des pièces chauffées par canaux en Y emboîtés ou simples, fréquents à cette époque⁴⁹. À l'est du bâtiment, des trous de poteau devaient supporter des constructions plus légères, venant s'y appuyer. À l'ouest, des tombes (fig. 32, T) semblent devoir être mises en relation, comme le suggère l'absence de maçonneries ou de trous de poteau à cet endroit.

4. Les peintures murales

L'étude des peintures murales, fragmentaires et parfois brûlées, prélevées dans la *pars urbana* semble prometteuse. Un ensemble fait actuelle-

⁴⁹ Cf. Walter DRACK, «Die römischen Kanalheizungen der Schweiz», in *ASSPA* 71, 1988, p. 157.

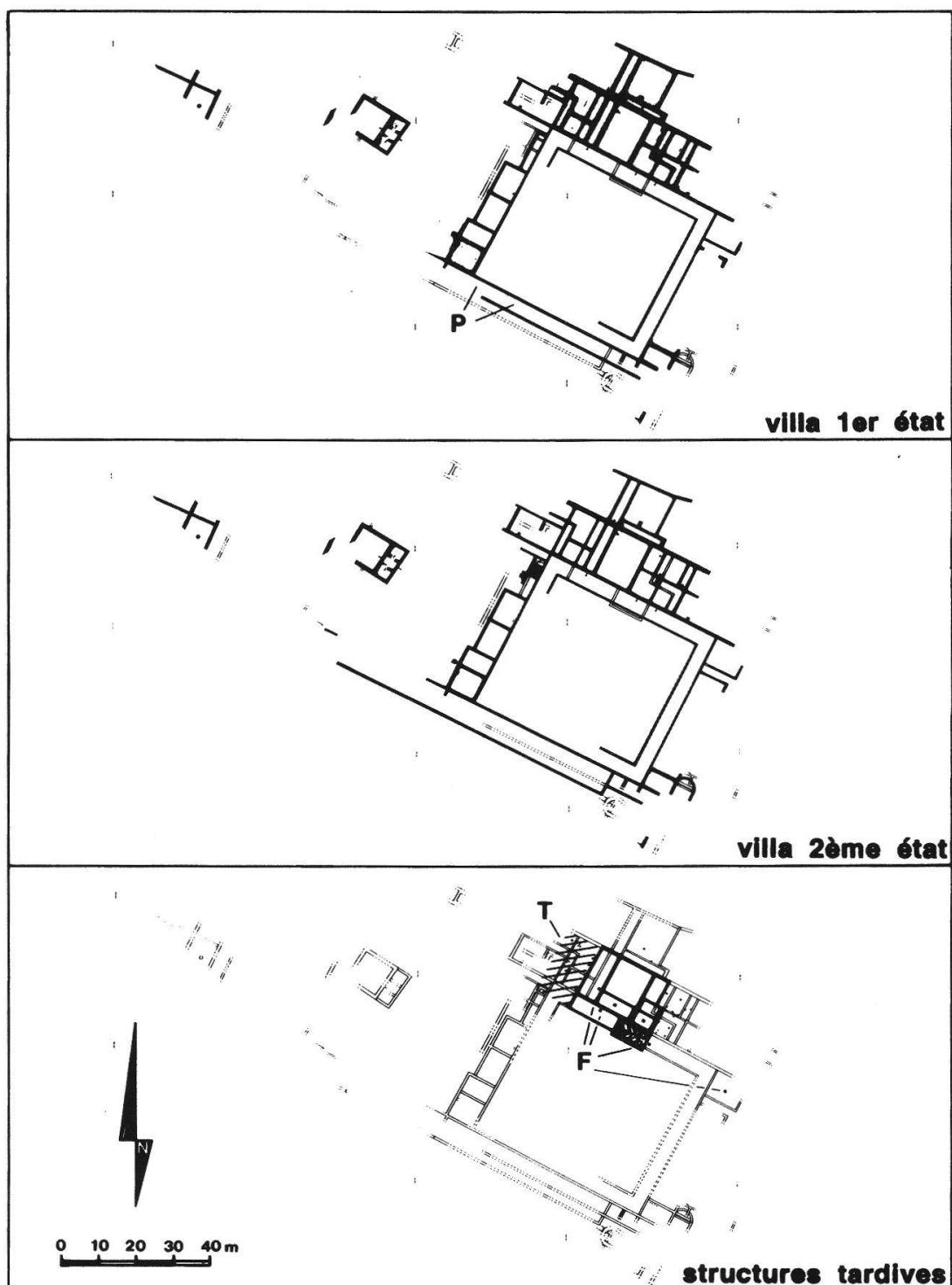
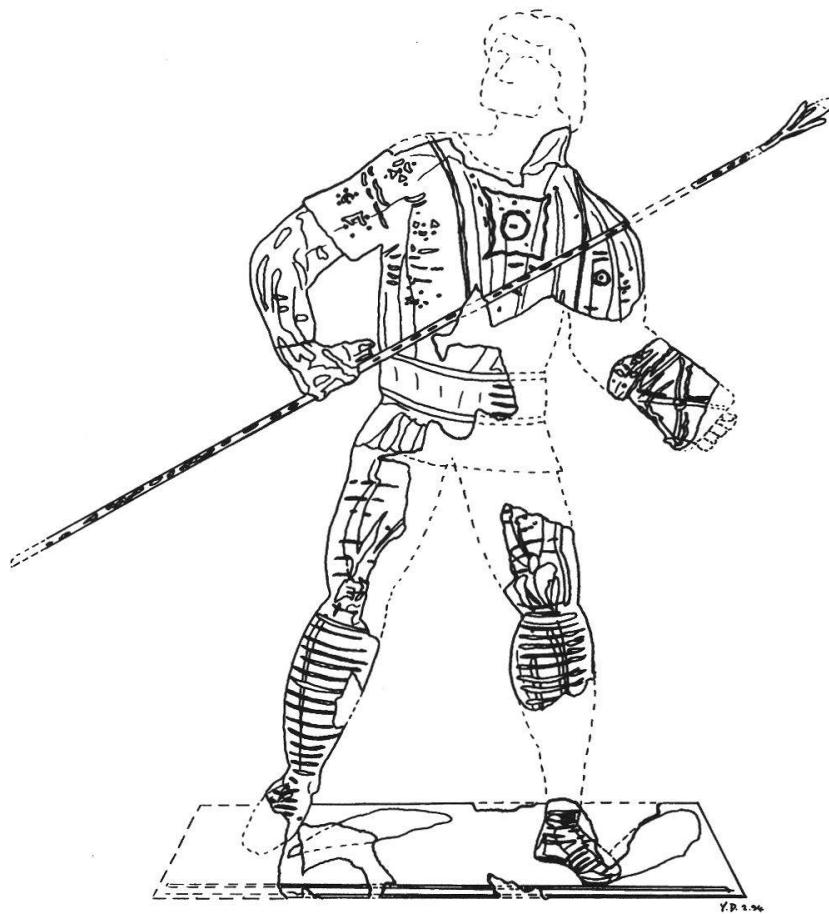


Fig. 32. YVONAND – Mordagne. Plans successifs des deux états de la pars urbana et des structures tardives implantées après son abandon. P: emplacement des peintures présentées dans le présent article; T: zone de tombes vraisemblablement associées aux structures tardives; F: foyer ou four.
(Dessin C.-A. Paratte, MHAVD)



*Fig. 33. YVONAND - Mordagne. Chasseur d'amphithéâtre portant un costume richement ornementé, caractéristique du IIème siècle après J.-C.
Echelle 1:4 (Dessin Y. Dubois, MHAVD)*

ment l'objet d'un travail de reconstitution : provenant de la partie méridionale du double portique situé au sud de la grande cour à péristyle (fig. 32, P), il contenait une grande quantité de fragments picturaux, écroulés en quatre à six couches successives ; l'évidence d'un important gisement très homogène imposa une campagne de prélèvement qui eut lieu durant l'hiver 1990-1991. Après le dégagement et la couverture photographique en stéréoscopie de toute sa surface, l'ensemble, conservé sur une longueur de dix-sept mètres, fut prélevé de manière systématique et exhaustive, au moyen de coffrages en bois ou de plâtre ou ramassé à la main dans des cagettes.

Au terme du nettoyage et du premier travail de collage des quelque 60 000 fragments⁵⁰, constituant probablement 30% environ de la surface

⁵⁰ Dont la taille moyenne est de 4 cm²...



*Fig. 34. YVONAND – Mordagne. Probable chasseur d'amphithéâtre vêtu d'un costume léger propre au Ier siècle après J.-C.
Echelle 1:4 (Dessin Y. Dubois, MHAVD)*

initiale de la paroi du premier état du portique, il est possible d'esquisser une hypothèse de restitution que la suite de l'étude vérifiera.

Selon l'usage romain, la paroi est divisée en trois zones superposées, de rapport moyen 1-2-1 ; les zones basse et haute, imitations de *podium* et d'*entablement*, laissent mal voir leur raccord avec la zone médiane, constituée d'une partition horizontale de panneaux à fonds alternants rouge et jaune. La zone basse se présente sous la forme d'une plinthe imitant un marbre rose moucheté, surmontée de compartiments rectangulaires à fond noir proposant des scènes aux acteurs – et aux actions – qu'il n'est guère possible d'identifier pour l'instant; la transition entre plinthe et compartiments est assurée par deux listels noir et blanc et par une bande

jaune bordée d'un filet rouge et crème, qui entoure peut-être les compartiments. La zone haute est représentée par une succession de *fasces* ornés de gouttes, sous lesquels prend place une série de denticules, le tout dans une harmonie de blanc, de brun et de noir; en dessous, après des bandes verte, grise et ocre, se déroule un rais-de-cœur rouge sur fond rose-rouge, attesté pour la première fois en Suisse.

Mais c'est la zone médiane qui a révélé l'originalité du décor: si les panneaux rectangulaires jaunes, entourés d'une bordure ajourée formée de trois-quarts-de-cercles et points, typique du quatrième style provincial, sont des plus normaux, les panneaux à fond rouge sont, quant à eux, bien plus riches et complexes; leurs côtés, concaves, sont bordés de fines guirlandes de feuilles trouvant leur origine dans de petits calices situés en leur milieu; par ailleurs, les limites du fond rouge sont traitées à l'imitation de poils de fourrure, qui donne au panneau, en plus de sa forme, l'aspect général d'une peau de bête tendue et fixée aux angles, à l'image d'un trophée de chasse. Cette impression est renforcée par la présence, au milieu de chaque panneau rouge, d'une figure, de plus d'un pied de haut, très finement peinte, représentant selon toute vraisemblance un chasseur d'amphithéâtre, un *venator*, reconnaissable à son costume très typé (fig. 33); l'un des deux personnages conservés porte cependant une simple tunique et a les jambes nues (fig. 34)⁵¹. Au stade actuel de la recherche, aucune figure d'animal, à laquelle on s'attendrait sur les panneaux jaunes par exemple, n'est attestée dans le matériel conservé.

De l'ensemble du décor paraît se dégager ainsi une unité thématique centrée sur la chasse, sujet de prédilection dans les régions proches du *limes*, bien fait pour égayer la paroi d'un portique de *villa* ouvert, comme à Yvonand, sur la *pars rustica* et, au-delà, sur des collines boisées et regorgeant de gibier.

5. Conclusions

La *villa* gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne présente des particularités que les recherches récentes ont bien mises en évidence. Elle recèle en outre des ensembles archéologiques riches (architecture, peintures murales) qui permettront vraisemblablement de se faire une idée plus précise de l'aménagement et du décor de ces riches domaines à la campagne.

Claude-Alain Paratte et Yves Dubois

⁵¹ L'étude en cours devra s'attacher à prouver cette détermination, car les parallèles, mosaïques de *venationes* de Vallon (FR), de Cologne (D), ou de Reims (F)), ne proposent pas un tel personnage.

Investigations et documentation: MHAVD, Claude-Alain Paratte et Yves Dubois.

Objets: seront déposés au MCAH.